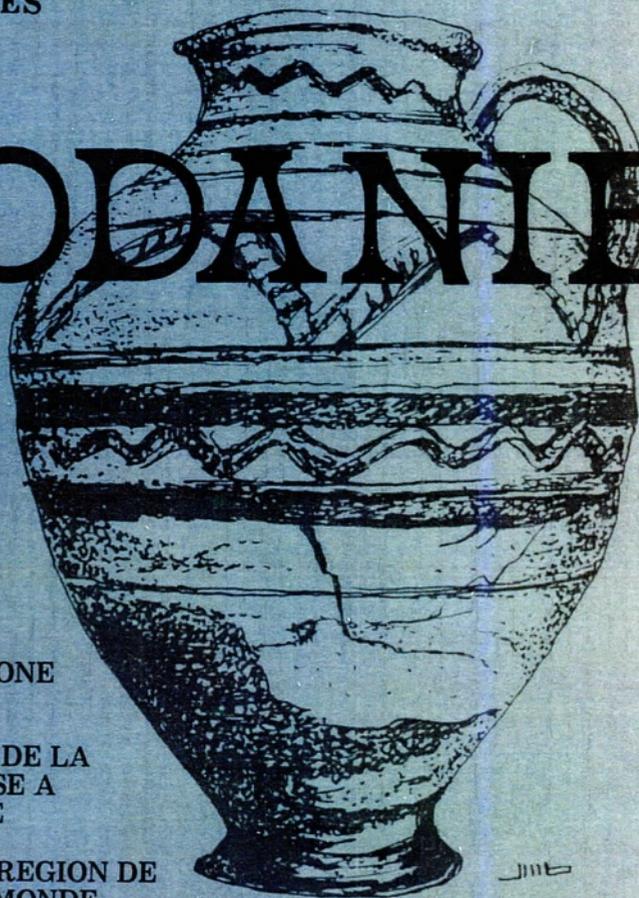


SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES
CIVILISATIONS ANTIQUES
BAS-RHODANIENNES

RHODANIE



- LE PASSAGE DU RHONE
PAR ANNIBAL
- LA CADASTRATION DE LA
REGION BAGNO LAISE A
L'EPOQUE ROMAINE
- LES SABRAN ET LA REGION DE
BAGNOLS DANS LE MONDE
FEODAL
- LES HOSTELLERIES UZETIENNES



RHODANIE

REVUE TRIMESTRIELLE

EDITEE PAR LA SOCIETE D'ÉTUDE DES CIVILISATIONS
ANTIQUES BAS - RHODANIENNES

Maison Jourdan - 24, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze

Commission Paritaire des Publications & Agences de Presse

AS n° 64685

N° d'inscription au répertoire des Postes : 10 R

I.S.S.N. 0751-2325

Dépôt légal à date de parution

Directeur de la Publication : Pierre Thiénard

Comité de Rédaction: Jean Charmasson, Jacques Creissac,
Jeannine Flaugère, Georges Sudres.

Composition et impression : Revue Archéologique Sites
Edition et Diffusion de l'Archéologie Française,
11, rue de l'Oriflamme - 84000 Avignon

Prix du numéro : 20F. Abonnement année 1984 : 70F.
Abonnement de soutien : 100F.

Tout courrier : Pierre Thiénard

19, chemin du Moulin de la Tour
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. (66) 89.81.47

Couverture : Oenochoé ionienne (vase à vin) de la fin du
Ve siècle avant notre ère, découverte à l'oppidum Saint-
Vincent de Gaujac (dessin J.M. Bajolle).

(c) Tous droits réservés pour tous pays.

Imprimé sur papier couché

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	2
LE PASSAGE DU RHONE PAR ANNIBAL SELON PLACIDE CAPPEAU par l'abbé René DURIEU, curé de Roquemaure.....	3
LA CADASTRATION DE LA REGION BAGNOLAISE A L'EPOQUE ROMAINE par Jean-Luc FICHES.....	12
LEON ALEGRE (1813-1884) par Pierre THIENARD.....	18
LES SABRAN ET LA REGION DE BAGNOLS DANS LE MONDE FEODAL (AN MIL - 1249) par Elie PELAQUIER.....	21
LA BAGNOLAISE par Jacques CREISSAC.....	26
UNE TOMBE A INCINERATION GALLO-ROMAINE A GAUJAC - GARD - par Dominic GOURY.....	30
LES HOSTELLERIES UZETIENNES par Jeannine FLAUGERE.....	36
STELE FUNERAIRE A CONNAUX par Georges SUDRES.....	46
PUBLICATIONS ARCHEOLOGIQUES.....	48

EDITORIAL

RHODANIE poursuit son bonhomme de-chemin et gagne peu à peu l'estime de son public. L'entreprise est encore fragile mais nous avons de la patience et de la modestie. Elle va dans le sens que nous voulons.

- *BULLETIN D'INFORMATION* d'abord sur tout ce que livre la fouille ou l'enquête dans notre région, H est fait du travail de nos amis chercheurs, professionnels ou amateurs, animés d'une foi inlassable et du souci de l'authenticité. Priorité au document d'époque: *Il ne faut pas laisser se perdre la matière de notre histoire. Le commentaire peut donner lieu à discussion; l'important est qu'il soit légitimé par de bonnes sources. Le champ d'observation est large: archéologique, historique, ethnographique... La dimension du sujet importe peu; Il n'y a pas d'histoire mineure. Tous les faits, si menus soient-ils prennent place dans une perspective. Ce numéro de RHODANIE peut passer pour un exemple d'éclectisme: on parcourt les siècles en évoquant de grands destins mais aussi en donnant la parole aux gens d'ici, au petit peuple que l'Histoire ignore souvent.*

- *RHODANIE* se veut aussi *UNE REVUE OUVERTE*, nous aimerions qu'un dialogue fructueux s'instaure entre lecteurs et auteurs, fait de questions, ou suggestions ou encore de critiques. Nous n'avons pas encore suscité cette connivence. Espérons que le temps et la confiance feront tomber ces réserves.

Pendant les vacances d'été, propices aux plaisirs de la découverte et pourquoi pas, aux loisirs studieux, nous invitons nos lecteurs à prospecter autour d'eux, à sonder les archives, à recueillir à la campagne ou à la ville tout ce qu'ils jugent digne d'être sauvé de l'oubli. Il n'est pas de traces, si modestes soient-elles, qui ne recèlent un sens.

Nous attendons pour le prochain numéro une riche moisson d'articles.

S.E.C.A.B.R.

LE PASSAGE DU RHONE PAR ANNIBAL SELON PLACIDE CAPPEAU

*par l'Abbé René DURIEU
curé de Roquemaure*

Placide Cappeau est surtout connu comme l'auteur du célèbre chant de Noël, le "Minuit, chrétiens", auquel Adam a ajouté la mélodie. Cappeau a vu le jour dans le Gard, à Roquemaure, près de cette muraille de rochers auxquels les vapeurs du Rhône qui coulait autrefois à leur pied ont donné cette teinte "noirâtre" qui a valu son nom à ce bourg languedocien.

Le 25 octobre 1808 voit naître P. Cappeau. Enfant, il entend raconter les hauts faits de la Révolution. Amputé d'un poignet, à la suite d'un accident, il fait de brillantes études au Collège Royal d'Avignon, tenu par les Pères Jésuites, au terme desquelles grec et latin n'ont plus de secrets pour lui. A Paris, en 1831, il obtient sa licence en Droit. Il rencontre dans la capitale deux grands courants: le politique et le poétique; le politique lui fait rencontrer la pensée de Proudhon et celle de l'abbé de Laménais; le courant poétique lui permet d'entrer dans de nombreux salons: il y fréquente Lamartine, L. Veuillot, François Coppée, qui eux aussi rejoignent la pensée politique de Laménais.

Il revient ensuite au pays natal et se lance dans le négoce du vin. En 1847, il a composé son Minuit Chrétiens. Mais il est aussi en relation avec les pionniers de Renaissance Provençale: Roumanille, Reboui, Arnavieille et ensuite Mistral. Cappeau, enraciné dans sa "terre natale", Roquemaure qui est son Milly veut en brosser l'histoire, dans son poème épique "Le Château de Roquemaure". Poème en 20 Chants, où il va chercher dans les sources du temps et de l'Histoire, les traces du passage d'Annibal à Roquemaure. Et il en trouve. Il a fouillé les auteurs latins et grecs, et a donné sa préférence à Polybe parce que ce dernier parle de ce qu'il est venu vérifier, et lorsque le fameux historien grec n'est pas très précis, il cherche l'éclairage dans l'histoire ou les traditions ancestrales du pays. En effet un quartier, au nord du bourg, porte le nom d'Annibal, car de génération en génération l'histoire s'est transmise. Ce quartier se trouve près de cette Encise qu'Annibal tailla, pour descendre vers le fleuve avant de s'élancer vers les Alpes. Depuis cette encise permet à la voie ferrée de traverser les rochers pour remonter vers le Nord.

Placide Cappeau serait-il chauvin? Ce n'est ni dans son tempérament ni dans sa pensée très ouverte aux propositions. Il a écouté l'Histoire. Il a vu sur place. A-t-il raison? Pourquoi pas?

LE CHATEAU DE ROQUEMAURE

TROISIEME CHANT

ANNIBAL

«L'an cinq cent trente-six de Rome,
Annibal, grand guerrier, mais homme
Incomplet, qui ne savait point
User de la victoire à point,
Se souvint qu'il devait un gage
Au serment fait dans son jeune âge
De lier à Rome son sort
Par le noeud d'une guerre à mort.

«Après avoir détruit Sagonte,
Il dirige sa course prompte
Vers notre Gaule et fond soudain,
Par les Alpes, sur le Romain.
Il avait compris que la guerre
Sur ce terrain devait se faire
Pour atteindre mortellement,
Droit au coeur, ce peuple insolent
Qui prétendait donner des chaînes
A toutes les races humaines,
Ne voyant que des ennemis
Chez tous les peuples insoumis.

«Il fallait traverser le Rhône.

«Ici maint auteur déraisonne :
De Beaucaire jusqu'à Lyon
Chacun a sa solution.
Mais, négligeant les fantaisistes,
Je prends le chef des annalistes,
Polybe, qui vint sur les lieux
Pour vérifier de ses yeux
Les faits et gestes qu'il raconte
Et dont il put se rendre compte.
Car c'était presque de son temps
Et les faits étaient palpitants.¹
C'est donc lui que nous allons suivre.
En observant que son beau livre
Porte un cachet de vérité
Qui n'a pas été contesté.

«Le point choisi pour le passage
De la mer distançait la plage
D'une «marche de quatre jours».

Et, de ce point, «même parcours»
Mais «précipité», vers l'Isère.
D'où la conséquence première
Que l'Isère est un peu plus loin
que la mer de ce même point
Où d'ailleurs, comme fait notoire
Attesté par toute l'histoire,
Le grand Rhône en était réduit
A la «simple largeur d'un lit».

«Il faut de plus qu'une montagne
Domine, en ce point, la campagne
Pour y surprendre «le signal»
Que devait faire «un général
«Posté sur l'autre bord en veille»²

«Tout cela s'accorde à merveille
Si l'on met le passage ici;
Mais il faut observer ceci :
Qu'autrefois les eaux, pêle-mêle.
Suivant leur pente naturelle,
Tombaient du roc de Montfaucon
A celui de *VEscatillon*,
Par les *lions* et la *Ramière*.

«C'est vis-à-vis cette dernière
Qu'à nos pieds le fleuve rongeur
«D'un lit n'avait que la largeur».
Le roc l'empêchant de s'étendre,
Ce qu'on peut aisément comprendre
En constatant qu'il ne fait pas
Autrement ailleurs, en ce cas.³

«Cette observation admise,
A deux pas vous avez *l'encise*.¹
De tout temps, au dire local,
Pas ou *passage d'Annibal*,
Et plus loin *l'escalier de verre*
Qui complète ici la lumière.⁴

«Ces deux passages sont trop près
Pour n'avoir servi tout exprès
Qu'aux habitants du voisinage

Très clair-semés sur ce rivage,
D'après les anciens documents.
Ajoutons à ces jugements
Que la plaine de *la Ramière*
(De *ramus*) fournit la matière
De ces innombrables bateaux,
Barques, et pontons, et radeaux,
Qu'Annibal dut faire construire,
Et de plus que, selon le dire
Du peuple et des compois, ce champ
D'Ainibal s'appelait *le camp*.

«Il y vint avec une armée Qu'en
Qu'en Espagne il avait formée
De trente-huit mille soldats
A pied, sans compter les goujats;
De huit mille en cavalerie
Africaine bien aguerrie,
Et de trente-sept éléphants
Porteurs de tours à combattants.
Ajoutons chars, bêtes de somme,
Nous aurons une armée, en somme,
A couvrir tous les champs voisins.

«Il fallait donc plusieurs chemins,
Et celui qui longe la roche
Était de si mauvaise approche
Qu'il ne pouvait assurément
Suffire aux besoins du moment :
Presque au niveau des eaux du Rhône
Avant le mur qui l'étauçonne,
En pente il allait s'y cacher
Sur une pointe de rocher,
Et, dans le bas de cette roche,
On voyait de grands trous d'accroche
Ayant pu retenir au bord
Barques et radeaux de transport,
Malgré que Polybe en décrive
D'attachés «au bois de la rive»,
Car tout ne pouvait passer la,
Bêtes, gens *impedimenta*.

«Pour accélérer le passage,
Annibal met tout à l'ouvrage :
Il prend, il achète, il construit
Radeau, Barque et ce qui s'ensuit.
On travaille de coeur et d'âme,
Et d'autant plus l'ardeur s'enflamme,
Qu'à chacun incombe le soin
Des engins dont il a besoin

Pour opérer sa traversée.

«Bientôt, sur la rive opposée,
Les Gaulois viennent s'assembler
En grand nombre et le défier. .

«Devant cet obstacle terrible,
Voyant le passage impossible,
Annibal trouve le moyen
De couper court à son maintien
Par une manœuvre hardie
Qu'un brillant succès justifie.

«Il confie au commandement
d'Hannon un fort détachement
Qu'il charge de tenter l'épreuve
Du passage en amont du fleuve,

A vingt-cinq mille. Hannon, sans bruit,
Le passe et s'arrête la nuit
Dans un île; ensuite, personne
N'empêchant, il franchit du Rhône
L'autre bras. Il emploie un jour
En préparatifs de retour;
Puis, à la troisième journée,
Il se met, dès la matinée,
En marche dont, pour Annibal,
La fumée a fait le signal.

«Très heureux de la réussite,
Annibal ordonne bien vite
Que toute l'armée à la fois
Parte et vogue sus aux Gaulois.

«Moment solennel et terrible
D'attente, de crainte indiscible,
Où l'on ne sait à qui le sort
Prépare la gloire ou la mort !

«Ici des masses qui s'excitent
A grands cris et se précipitent
A tout risque, ne pouvant fuir,
Sachant qu'il faut vaincre ou mourir;
Là-bas des essais qui foisonnent
Et qui leurs chants guerriers entonnent
Animés par les cris perçants,
De leurs femmes, de leurs enfants.
Devant ces bandes formidables
Et, des deux côtés, implacables,
Chacun tremble mortellement

Et se demande incessamment
De quel côté le destin penche. . .

«Mais soudain, comme une avalanche,
Les gens d'Hannon tous à la fois
Viennent fondre sur les Gaulois.
Les uns les prennent par derrière
Au bord de l'eau qui les enserme;
Les autres, s'écartant un peu,
A leurs tentes mettent le feu.

«Ainsi surpris à l'improviste.
Le Gaulois s'étonne, s'attriste.
Et, se voyant de tout coté
Trahi par la fatalité,
Il se décide pour la fuite.

«Annibal du moment profite
Pour faire passer tout d'abord
Ce qui lui reste à l'autre bord;
Et puis, haranguant son armée
De son beau succès enflammée,
Il peint les champs italiens
Où les attendent tant de biens;
Il présente le roi Magile
Qui s'offre, comme un guide habile.
Pour indiquer dans ce parcours
Les bons chemins et les plus courts,
Et notamment pour la montagne
Dont plus d'un roi les accompagne.
D'ailleurs, pour aller jusqu'au bout,
C'est lui qui se charge de tout.⁵
Sur ses auditeurs quand son dire
A produit l'effet qu'il désire,
Pour leur salut il fait des vœux
Au ciel, en prenant congé d'eux.

«Mais trois cents cavaliers numides,
Seuls survivants de cinq cents guides,
Vers Sorgues échappés des mains
De trois cents cavaliers romains,
Annoncent que Scipion donne,
D'Arles, en remontant le Rhône,
L'ordre à ses troupes d'avancer.

«Annibal, pour le devancer
(Car il ne veut livrer bataille
Qu'en champ romain, vaille que vaille).
Publie aussi l'ordre soudain
De marche pour le lendemain.

«Tandis que de ses fantassins
Tous les batelets étaient pleins,
En amont des barques en troupe
De chaque côté de leur poupe
Menaient trois ou quatre chevaux
Nageant et tenus sur les eaux
Par un seul homme avec la bride.
Ils rompaient le courant rapide,
Et jetaient aussi quantité
De chevaux de l'autre côté,
Double bien pour l'infanterie
Comme pour la cavalerie.

«Mais il restait les éléphants:
C'était un souci des plus grands;
Cependant on put, sans dommage,
En effectuer le passage,
Et voici comment on s'y prit:

«Sur le bord on assujettit
Deux radeaux de cent pieds de large
Ensemble; on y mit forte charge
De terre qui continuait
La terre ferme qu'on quittait;
Puis un troisième et quatrième.
Liés, charge et largeur la même,
Aux autres furent attachés
Pour être aisément détachés
Dès qu'on voudrait gagner les terres.
On y fit descendre premières
Deux femelles que, confiants,
Suivirent tous les éléphants.
En amont par un fort cordage.
Des barques faisaient remorquage
Au double radeau de devant,
Tout à l'inverse du courant.

«Sitôt que le signal se donne
De couper le câble, en plein Rhône
S'isole le dernier radeau
Comme une île flottant sur l'eau.

«Les éléphants, à cette vue,
Saisis d'une peur inconnue,
Vont de tous côtés, s'agitant,
Quelques-uns même se jetant
□ ans le fleuve, où (grâce à leur trompe
Fonctionnant comme une pompe
S'ils boivent, pour rejeter l'eau *
Dont elle passe le niveau)

Sur le fond solide ils cheminent,
Et vers la rive ils s'acheminent
En échappant tous au trépas.
«Il n'en fut pas de même, hélas!
Des pauvres gardiens de la troupe
Que les plongeurs avaient en croupe
Ils furent tous, en les guidant,
Victimes de cet accident.
Polybe le rapporte à peine;
D'autres n'en prennent pas la peine:
Dans les conquêtes d'ici-bas
L'homme est ce qui ne compte pas...

«Cependant, tout à ia pensée
De sa prompte marche forcée,⁶
Sans perdre de temps, Annibal
En donne partout le signal.

Avec ses cavaliers derrière,
Il gagne en quatre jours l'Isère;
Les manuscrits grecs ont : *Scoras*,
Et les imprimés : *Isaras*.
Double erreur qui fut aussi faite
Par les Latins non moins complète,
Car le nom grec était *isar*,
Et les Latins mirent *Arar*.
Sur ce point les preuves abondent
Qui toute critique confondent,
Bien qu'elle ait là fort divagué
Et souvent même extravagué.⁷

«Mais ici cet itinéraire
importe peu; je n'ai qu'à taire
Ma trop longue narration,
Dont je vous demande pardon.»



Le Passage du Rhône par Hannibal nous est donc raconté par P. Cappeau dans le chant Troisième de son poème épique: "Le Château de Roquemaure". Le poème veut narrer, à travers les amours de Placidie et de Bruneau Francoeur, l'histoire et les coutumes de Roquemaure; les fêtes sont décrites, les traditions mentionnées, mais on trouve aussi, curieusement placés deux chants au peu étrangers à l'histoire, mais auxquels Cappeau tenait beaucoup: il s'agit des 16e et 17e chants, sur l'Ancien Testament et l'Evangile. Cappeau les oppose, sans toutefois bien comprendre l'Ancien Testament, pour mettre l'Evangile en pleine lumière. Il était fasciné par les perspectives ouvertes aux hommes dans l'Evangile, en particulier par le souci de Jésus pour les plus petits... donc pensait il, tous ceux que les pouvoirs absolus écrasent. Il faut se souvenir que Cappeau a vécu au temps de Napoléon III et qu'il était profondément républicain, gardant dans le coin de son coeur une pensée pleine de reconnaissance "au grand quatre vingt neuf", date de la Révolution Française.

Il nous faut remonter le temps, retrouver notre vieille Gaule et arriver en 218 avant J.C. Cappeau a travaillé la question de ce passage. Il a lu les historiens, douté un peu du sérieux de Tite Live et suivi de près le Grec Polybe qui était venu vérifier, en Gaule tout au moins, le trajet du Carthaginois.

Le Troisième Chant, comme d'ailleurs les autres, est parsemé de chiffres de renvoi à des notes qu'il place en fin du volume. Elles représentent un énorme intérêt historique, car elles sont le fruit de lentes recherches. Il nous a été donné de voir dans sa bibliothèque les ouvrages dont il s'est servi et en particulier un ouvrage de Polybe, célèbre historien Grec, dont malheu-

reusement nous ne possédons que quelques oeuvres sur le nombre important de celles qu'il a écrites. Cappeau a travaillé sur le texte grec utilisant parfois la traduction...latine. Parlant de Polybe, Cicéron disait qu'il était un bon auteur parmi les plus importants (Bonus auctor in primis) et Tite Live, historien latin le qualifie d'auteur sûr (non incertum auctorem).

Le lieu du passage du Rhône par Annibal, s'il a fait couler moins d'encre que le fleuve d'eau, n'en a pas moins été discuté, chacun, par chauvinisme peut-être, voulant qu'il se soit effectué le plus près possible de chez lui. Dépassant cet aspect, s'appuyant sur de vieilles traditions et après avoir étudié l'historien grec, Placide Cappeau montre comment et pourquoi Annibal a bien traversé le fleuve à Roquemaure.

Polybe est affirmatif sur l'authenticité de ce qu'il affirme: il écrit qu'il "peut parler avec assurance de ce qu'il raconte (au sujet du passage du Rhône par Annibal et de sa marche vers l'Italie) parce qu'il a fait le voyage des Alpes pour voir les lieux, s'assurer des faits et en interroger les témoins." Et Cappeau ajoute, dans la note 2: "Tous les détails de ce chant sont pris sur le texte grec de Polybe, d'après les manuscrits comparés et les meilleures éditions, notamment celle de Schweighoefse"; nous ne rapportons pas ces textes pour éviter des longueurs.

Mais qui était ce fameux Annibal (Hannibal)? Face à Rome, Carthage jouissait d'une puissance militaire sur l'actuelle Tunisie. Annibal traverse l'Espagne et la Gaule pour redescendre en Italie, sur Rome. Arrêté en Espagne par la résistance de Sagonte, il détruit la ville. Il franchira les Alpes au Montgenèvre, passera l'hiver à Capoue, mais devra rebrousser chemin pour aller chez lui arrêter les Romains. Battu, il ira chercher refuge auprès du Roi de Bithynie et là, craignant d'être trahi par le roi et livré aux Romains, il absorbe la capsule de poison dont il ne se départissait jamais. Tel est l'homme qui arrive sur la rive droite du Rhône le 17 octobre 218 avant J.C. Il était arrivé en Espagne avec une armée puissante de 90.000 hommes, 12.000 chevaux et des éléphants. Après la prise de Sagonte, où il a perdu des hommes et des chevaux, il réduit sa troupe à 38.000 fantassins, 8000 chevaux et 37 éléphants. Il quitte, à Nîmes, l'ancienne voie romaine qui allait à Beaucaire et Arles, pour prendre à gauche vers Roquemaure par Remoulins et Rochefort. Il lui fallait à tout prix éviter l'armée de Scipion qui venait lui barrer le passage du Rhône.

Dans la note 3, P. Cappeau écrit ceci: "La route de Roquemaure à Bagnols, vers la pointe du rocher dit l'Escatillon, était autrefois au niveau du Rhône qui venait au pied de ce rocher s'avancant en pente dans le fleuve. Ce n'est qu'en 1556 qu'on a commencé à pratiquer sur ce point un chemin, au moyen d'un mur qui retenait la terre et ce chemin était encore, il y a une cinquantaine d'années, beaucoup plus bas qu'aujourd'hui". Les lions et la Ramière sont à deux pas, bien connus dans le pays.

La note 4, particulièrement intéressante nous donne des précisions et l'on voit le sérieux de la recherche de Cappeau, non seulement dans les textes anciens, mais aussi sur un terrain qu'il connaît bien. La voici: "L'Encise (petra incisa) est une coupure dans la colline la plus voisine de Roquemaure, faite de main d'homme sur 50 mètres de long, 2,50m de large et 2m de profondeur en moyenne. La tradition l'a toujours indiquée comme "pas" ou "passage" d'Annibal et ce, même antérieurement aux recherches qui ont confirmé pleinement cette tradition.

"L'Escalier de verre" consiste en quelques marches taillées dans le roc pour faciliter un autre passage, à 80m environ de l'Encise. On y trouve encore quelques débris de maçonnerie. Rien ne prouve d'une manière positive que l'Encise (aujourd'hui passage de la voie du chemin de fer) et l'Escalier de verre aient été faits par Annibal. Ce qui est incontestable, c'est qu'il s'en est servi; parce que son armée... ne pouvait passer ailleurs et avait besoin des deux passages, même de trois en supposant que la pointe du rocher de l'Escatillon fût accessible à cette époque.

Ajoutons que l'Encise est très probablement l'oeuvre d'Annibal:

1°- parce que c'était le passage le plus commode entre les deux autres et nécessaire aux bêtes de somme;

2°- parce que le général carthaginois doit avoir marqué ce point d'une empreinte spéciale, pour que la tradition l'ait toujours appelé passage d'Annibal, tandis que l'Escalier de verre et l'Escatillon, où son armée est évidemment passée aussi, n'ont jamais été indiqués de la même manière.

De l'autre côté du Rhône, les Gaulois sont divisés, les uns tenant pour les Romains et d'autres tels le Roi Magile, prêts à favoriser le passage du Carthaginois. Celui-ci, mande Hannon, un de ses chefs, pour prendre les Gaulois par derrière. Hannon traverse le fleuve en amont. Tout a été bien prévu. Dans la note 5, P. Cappeau s'insurge contre la légèreté de certains historiens: "Si les écrivains qui ont accusé Annibal de témérité s'étaient bien pénétrés de ces détails, ils l'auraient jugé autrement. L'entreprise était hardie, audacieuse, mais non téméraire et beaucoup de chefs gaulois ou des rois, tel que Magile, qui détestaient le nom romain devaient la favoriser. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, ce qui se passa dans les assemblées des Gaulois où l'on accueillit par des éclats de rire et des murmures d'indignation les députés romains qui étaient venus engager la Gaule à épouser la cause de Rome contre les Carthaginois. (Tite Live, livre XXI, ch.XIX et XX.)

Le Rhône traversé, après que les gardiens des éléphants eurent péri, il fallut implanter un rapide campement, mais aussi les cavaliers numides envoyés en reconnaissance durent affronter les Romains. Le 23, à la pointe du jour, c'est le départ pour les Alpes, vers Rome. P. Cappeau remarque dans la note 6: "Aucun des détails donnés par Polybe n'étant inutile, il convient d'observer que, suivant cet auteur, du Rhône à la mer, il y a "presque" (skédo, fere) quatre journées de marche, tandis

que de ce point à l'Isère, Annibal mit quatre journées de marche forcée (, pergit ire). C'est ce qui explique le peu de distance en plus du côté de l'Isère, où la route était d'ailleurs plus droite et plus facile."

La route des Alpes est également discutée. Pour Cappeau, il est certain qu'Annibal remonte l'Isère, va vers Grenoble, rencontre les Allobroges et par Vizille et la vallée de la Romanche il se dirige, suivant la voie théodosienne, vers le Montgenèvre et l'Italie.

Quant à la date du passage du Rhône, on a pris, pour la fixer, celle de l'arrivée au sommet des Alpes, celle là connue. Voici ce que dit Cappeau, dans la note 7: "Finiissons par un mot sur les dates de l'itinéraire. Polybe et Tite Live s'accordent à faire arriver Annibal au sommet des Alpes "vers le coucher des Pléiades", que Pline et Varron portent au 10 et 11 novembre (calendrier Julien), les auteurs de l'"Art de vérifier les dates" se sont habilement emparés de cette date astronomique pour fixer toutes les autres, en remontant jusqu'au départ de Carthagène, d'après les journées de marche que Polybe indique entre les points les plus importants, mais il y a, dans ces indications une petite erreur que nous relèverons, en passant. Ainsi, on fait camper Annibal "la nuit d'après" le passage seulement. Or c'est dans la nuit même du passage que le campement a eu lieu: (Polybe Livre III, ch.44). De plus, on ne tient pas compte du séjour que fit Annibal dans l'île des Allobroges... Pour ces motifs et autres que nous ne pouvons décrire ici, nous croyons que l'itinéraire d'Annibal doit être fixé de la manière suivante.

Arrivée au Rhône 17 octobre; passage (la cinquième nuit) du 21 au 22; campement sur la rive gauche, la même nuit; combat le 22, entre cavaliers romains et numides envoyés en reconnaissance; départ le 23, à la pointe du jour; arrivée à l'Isère en quatre jours, du 23 au 26... et arrivée le 11 novembre au sommet des Alpes...

...Nous avons étudié à fond cette question de l'Isère et des Alpes, comme se rattachant à celle du passage du Rhône qui intéresse particulièrement notre pays et parmi les innombrables opinions diverses, nous n'avons rien trouvé ni qui détruit notre hypothèse ni qui s'adapte mieux aux circonstances marquantes de la route et aux textes les plus autorisés."

Certes, ils sont nombreux ceux qui pensent qu'Annibal aurait traversé le Rhône plus haut. Il apparaît cependant que M.Cappeau ait vu juste pour plusieurs raisons.

Il est un fait certain, que la tradition s'est toujours perpétuée à Roquemaure du passage d'Annibal. On a trouvé, au siècle dernier, un bouclier carthaginois, dont un moulage en plâtre figure au Musée Calvet en Avignon. Le bouclier lui même est dans un musée parisien. De plus, venant d'Espagne, Annibal n'avait pas intérêt à remonter inutilement la rive gauche du Rhône. Il lui suffisait de remonter assez haut pour éviter

l'armée de Scipion qui l'aurait sans doute arrêté, s'il était passé vers Arles. Il n'avait également aucun intérêt à traverser le bas des Cévennes pour aller retrouver le fleuve plus au nord, Pierrelatte ou Montélimar.

Il a donc franchi le Rhône vers ce qui sera plus tard Roquemaure. L'Encise lui a donné le passage à travers la roche ce qui lui a permis d'éviter le marécage sur lequel se trouve construit l'actuel village.

Depuis, le chemin de fer a utilisé le "Pas" d'Annibal. Le Rhône s'est déplacé. Un chemin s'est créé au pied des roches et en 1556 il a été soutenu par un mur qui retenait la terre. On le voyait encore aux environs de 1825, bien plus bas que ne l'est aujourd'hui la route qui conduit à Ste Géhiès de Comolas.

Ainsi va l'histoire. Un jour peut-être le film reprendra l'itinéraire de Polybe et nous donnera, sinon la clé de l'Histoire, du moins l'ampleur d'une extraordinaire aventure.

Roquemaure, décembre 1983.



LA CADASTRATION DE LA REGION BAGNOLAISE A L'EPOQUE ROMAINE

par Jean-Luc FICHES
C.N.R.S.

En 1962, paraissait l'étude par A. Piganiol ¹ des 444 fragments de marbre inscrits, découverts à Orange et conservés dans le musée de cette ville. On disposait ainsi - cas unique dans tout l'Empire romain - des débris de la *forma* de marbre sur laquelle étaient gravés trois cadastres, dits A, B et C, affichés dans le *tabularium* d'Arausio. Ces documents portaient le quadrillage des *centuriae* tracées par les arpenteurs romains à l'aide de la *groma*, des traits du paysage tels que les routes et les cours d'eau, et surtout désignaient différentes catégories de terres: celles qui étaient assignées à des colons, celles de la colonie et de l'Etat romain, celles qui étaient laissées en dehors de la centuriation ou qui étaient rendues aux indigènes, avec mention des superficies occupées par centurie et, dans certains cas, du montant des redevances. A. Piganiol avait proposé de localiser ces cadastres aux environs de la ville d'Orange, restituant en particulier le cadastre B, le mieux conservé, sur la rive gauche du Rhône, entre Orange et Montélimar ², mais devant admettre une superposition partielle des trois réseaux sur le terrain. Depuis, Fr. Salviat a reconstitué le plan d'affichage des documents cadastraux dans le monument qui les abritait³, reconsidérant notamment l'orientation du cadastre A et montrant de façon convaincante que ces trois plans étaient utilisés au même moment, qu'ils ne pouvaient donc se chevaucher et qu'il ne fallait pas craindre de les localiser assez loin d'Orange.

Il appartenait à G. Chouquer* de proposer une localisation précise de ces réseaux en s'appuyant sur de nouvelles techniques de repérage: photo-interprétation, filtrage optique de clichés aériens, utilisation de grilles tracées automatiquement sur des cartes topographiques⁵. Ainsi, le cadastre A, dont on a conservé sur le marbre, la partie centrale, a été tracé à partir des environs de Saint-Etienne-du-Grès au nord-ouest des Alpilles; G. Chouquer, en effet, a retrouvé sur les photographies aériennes de ce secteur, les routes et les cours d'eau (aujourd'hui asséché) gravées à cet emplacement sur le marbre. Le cadastre A a donc organisé une partie de la vallée du Rhône au sud du cadastre B et G. Chouquer propose d'identifier le cadastre C avec un réseau plus méridional encore qu'il a restitué dans la Crau et en Camargue.

Pour le cadastre B, il a été conduit à corriger légèrement les propositions de Piganiol:

- déplacement de 150m à l'est du centre du système situé près de Lapalud,
 - orientation à 5°E au lieu de 5,5 grades,
 - module carré de 20 *actus* correspondant à 708m au lieu de 706.
- De cette façon, il supprime des discordances observées par Piganiol et confirme la fiabilité des documents épigraphiques. Mais surtout, il est conduit à considérer une large extension du réseau, bien au-delà de la zone conservée sur le marbre. II

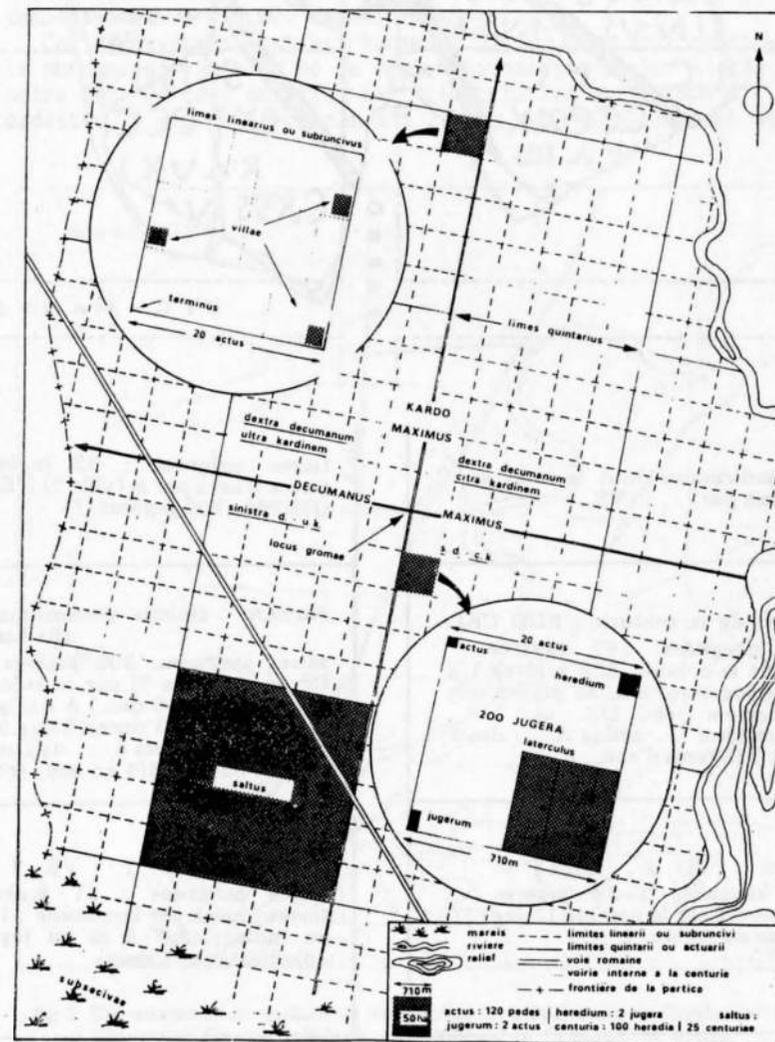


Fig. 1. Schéma théorique d'une pertica d'après G. Chouquer et Fr.Favory (1980).

Vespasien d'un plan de colonisation beaucoup plus ancien, d'autant vraisemblablement d'Auguste et peut-être en rapport avec la fondation d'*Arausio* en 35 avant notre ère. Il reste que ce cadastre dépasse largement les limites territoriales de la cité romaine; il inclut une partie des territoires des Tricastins, des Volques Arécomiques. Ce réseau apparaît donc comme un grand cadastre de compréhension, fait pour organiser une vaste région naturelle; il a pu couvrir des systèmes plus petits, de conception plus ancienne et faire l'objet de remembrements selon d'autres orientations. Ainsi, de nouvelles perspectives s'ouvrent à la recherche des cadastres antiques⁷.

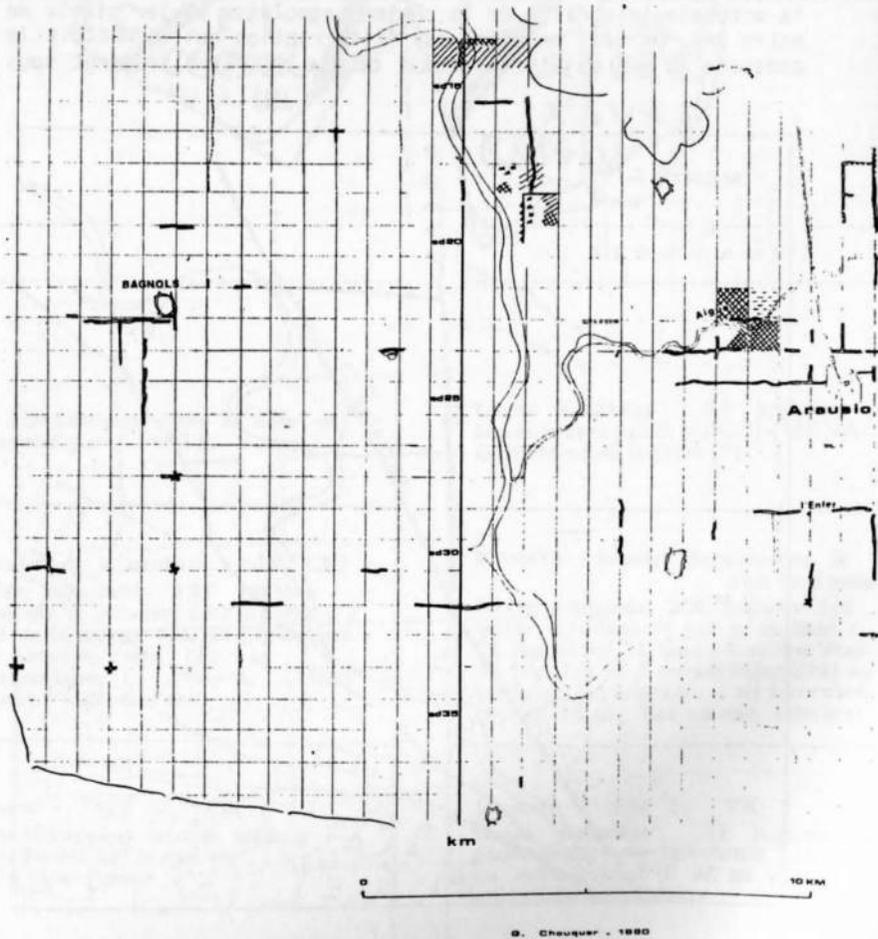


Fig.4. Restitution par G.Chouquer du cadastre B dans la région bagnolaise (les hachures marquent les centuries pour lesquelles on a conservé des fragments inscrits).

Désormais, les prospections et les fouilles concernant le monde rural gallo-romain ne peuvent plus ignorer ces données de morphologie agraire qui, mises en rapport avec les formes et la répartition de l'habitat, peuvent nous restituer une image plus signifiante de l'organisation des campagnes sous l'Empire romain. A l'initiative de Th. Odier, des recherches dans ce sens sont actuellement en cours autour de Donzère et de Pierrelatte où se développe également le cadastre B. Un effort d'inventaire systématique avec une grande rigueur dans la localisation, l'orientation et la caractérisation des sites antiques pourrait apporter de précieux éléments pour confirmer l'extension du cadastre affiché à Orange dans la région bagnolaise.

NOTES

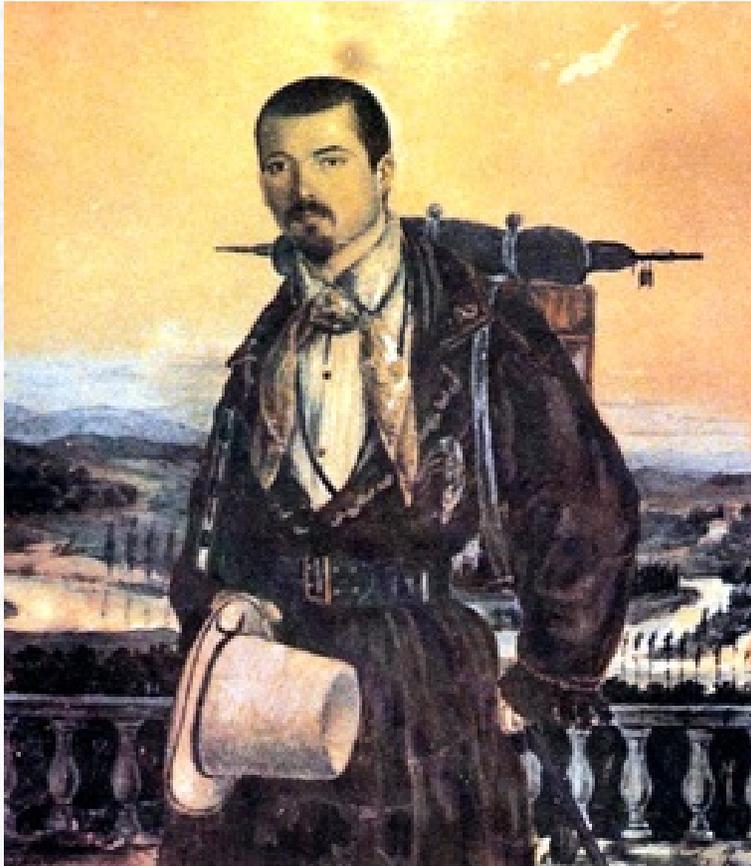
- 1 - Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange. XV^e supplément à *Gallia*, Paris 1962.
- 2 - A.PIGANIOL, *op. cit.*, p.141, fig.14.
- 3 - Fr.SALVIAT, «Orientation, extension et chronologie des plans cadastraux d'Orange», dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, X, 1977, p. 107-118.
- 4 - «Localisation et extension géographique des cadastres affichés à Orange», dans *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques, Table ronde Besançon 1980*, Paris 1983, p.275-295. On trouvera dans ce volume une partie méthodologique qui constitue une approche renouvelée des recherches sur les cadastres antiques et des études de cas dont plusieurs intéressent notre région (Béziers, Agde, Nîmes). Sur ce sujet, voir aussi G.CHOQUER, M.CLAVEL-LEVEQUE et Fr.FAVORY, «Cadastres, occupation du sol et paysages agraires antiques», dans *Annales E.S.C.*, septembre-décembre 1982, p.847-882.
- 5 - Cf. Fr.FAVORY, «Détection des cadastres antiques par filtrage optique : Gaule et Campanie», dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Antiquités.*, 92, 1980, 1, p.347-386; G.CHOQUER et Fr.FAVORY, *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Paris, 1980.
- 6 - *op. cit.*, p.203-205, plaque HIC, fragments numéro 171 et 172.
- 7 - L'état le plus récent de la recherche des cadastres antiques en Languedoc est donné par G.CHOQUER, M.CLAVEL-LEVEQUE, M.DODINET, Fr.FAVORY et J.L.FICHES, «Cadastres et voie domitienne. Structures et articulations morpho-historiques», dans *Dialogues d'Histoire ancienne*, 9, 1983, p.87-112.

LEON ALEGRE

(1813-1884)

par Pierre THIENARD

Dans le cadre du 7e Festival de Bagnols-sur-Cèze est présentée dans les caves de l'Hôtel Mallet, une exposition Léon Alègre à l'occasion du centenaire de la mort du plus éminent Bagnolais du XIXe siècle. Lors de l'inauguration un hommage solennel lui a été rendu en présence du Docteur Benedetti, député-maire et de Monsieur Papault, président de l'Office Communal de la Culture, par Monsieur René Masse, adjoint aux Affaires Culturelles qui a aussi remercié les organisateurs de cette exposition: Monsieur Girard, Conservateur des Musées du Gard Rhodanien et Monsieur Schumacher, bibliothécaire.



Portrait de Léon Alègre.

L'archéologie, l'histoire locale et le musée doivent tant à Léon Alègre que Rhodanie se devait de rappeler quelle fut la vie de cette grande figure bagnolaise.

Léon Alègre naquit à Bagnols le 14 décembre 1813, rue du Ruisseau, (actuellement rue Léon Alègre) dans une famille de teinturiers. Dans sa jeunesse, il est élève du Collège de Bagnols et à la fermeture de cet établissement en 1828 ses parents l'envoient au Collège de Montélimar. Mais dans la famille Alègre on est teinturier de père en fils et en 1830 à son grand regret, car il souhaitait une bonne instruction, après la 4e il doit abandonner les études pour entrer en apprentissage dans l'atelier paternel.

Autodidacte infatigable pour se procurer des livres, il vend à un brocanteur un tableau et des objets collectionnés par son grand-père. Puis il s'intéresse à la musique: d'abord cymbalier de la Garde Nationale, il apprend le violoncelle, la harpe et dirige des orchestres locaux lors de festivités et cérémonies. Mais ces succès ne suffisaient pas à combler ses aspirations artistiques: le renom des Bagnolais célèbres: Rivarol, Teste, Magalon, l'attire à Paris. En 1835, Magalon l'y accueille et le présente à Victor Duruy, professeur des enfants de Louis-Philippe, qui l'oriente vers les lectures archéologiques. Mais bientôt, sac au dos, il parcourt la Normandie puis l'Angleterre, peignant paysages et portraits pour subvenir à ses besoins.

Inquiets de sa vie de bohème, ses parents le rappellent et le voilà à nouveau teinturier à Bagnols. Débordant d'activités, il anime les fêtes, dirige comédies et opérettes. En 1837 il se marie, ce qui le fixe à Bagnols. Enfin il ouvre au collège une classe de dessin qui fonctionnera durant 40 ans. Il est avant tout dessinateur, en particulier paysagiste, plutôt que peintre. On lui offrira la chaire de Lycée de Montpellier mais il refusera pour ne pas quitter Bagnols.

Vers 1848, le déclin de la teinturerie dû aux progrès de la chimie l'amène à opter pour la peinture professionnelle. Pour cela il devient d'abord l'élève des meilleurs peintres avignonnais. Puis il ne séjourne à Bagnols que peu de temps avant de partir en Italie pour un voyage d'études. Tantôt en diligence, tantôt à pied, se nourrissant chichement, il visite l'Italie jusqu'à Rome où il assiste à la Semaine Sainte. Mais il ne peut rester longtemps éloigné de sa ville natale: il rentre... Sa notoriété s'accroît, il reçoit des commandes d'Uzès, de Montpellier... Voyage en Suisse, en Corse...

Malgré tout il n'oublie pas la grande pensée de sa vie: la création d'un Musée-Bibliothèque. Il accumule ses oeuvres, reçoit ou échange tableaux, objets antiques... En 1858, il annonce la création de ce musée, enfin en 1868, malgré l'inertie de beaucoup de ses contemporains, il l'ouvre dans les pièces du second étage de la nouvelle mairie, où il se trouve encore installé à ce jour: c'est le premier et plus important musée cantonal de France. A ce musée est joint une bibliothèque de 5 000 volumes qui sera plus tard installée dans la maison que léguera dans ce but à la ville le Docteur Mallet, ami d'Alègre.



Si ses oeuvres ne lui apportent pas la fortune, elles lui valent la gloire: il reçoit des diplômes d'honneur, est nommé membre de Sociétés Savantes, est décoré... En 1880, la municipalité décide de donner son nom au Musée-Bibliothèque.

Il était féru du félibrige et chaleureusement reçu à Mai liane par Mistral. Mais ses oeuvres sont avant tout historiques et archéologiques. Citons "les monuments celtiques du Gard", son "Mémoire sur le Camp de César" présenté en Sorbonne en 1865, ses articles au "Dictionnaire archéologique de la Gaule", "Bagnols en 1787", la "Baronnie de Bagnols", les "Annales de Bagnols de 1788 à 1805"...

Dès 1875, Léon Alègre était atteint par la maladie mais il consacra toutes ses forces à parfaire son oeuvre: le Musée-Bibliothèque. Ses excès de travail furent déplorables pour sa santé et il décéda le 27 novembre 1884 : la municipalité décida que la ville réglerait les frais de ses funérailles.

Avec lui disparaissait un homme qui a marqué sa ville et ses contemporains par sa conception moderne de la culture: autodidacte, avide de connaissances dans tous les domaines, pédagogue infatigable: il nous a laissé une oeuvre immense et variée et a innové en créant le Musée-Bibliothèque qui porte son nom.

LES SABRAN

ET LA RÉGION DE BAGNOLS DANS LE MONDE
FÉODAL (AN MIL -1249)

par Elie PELAQUIER

Au moment où l'on commence à donner le surnom de "Sabran" à la famille qui domine la région bagnolaise¹, des bouleversements sont en train de se produire dans le statut politique du Languedoc et de la Provence.

D'une part, la famille de Saint-Gilles a établi solidement son pouvoir sur le comté de Toulouse, devenu pratiquement indépendant du royaume de France*.

D'autre part, le comté de Provence s'est trouvé, par le jeu des partages, dans une situation d'indivision entre plusieurs héritières³, qui, par leurs mariages, transmettent leurs droits à de puissants voisins: le comte d'Urgell, Raimon de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et Raimon, comte de Barcelone. Le résultat est une longue période de guerres et de contestations qui ne connaîtra une pose qu'en 1125, avec la victoire des barcelonais à Orange. La Provence est alors démembrée en trois parts:

- le comté de Provence proprement dit, avec Arles pour capitale, aux mains des Barcelone.
- le marquisat de Provence, autour d'Avignon, aux Saint-Gilles.
- le comté de Forcalquier, aux Urgell.

Après ces événements décisifs, l'opposition entre Toulouse et Barcelone est moins frontale, mais n'en continue pas moins: pendant qu'Anfos de Saint-Gilles pousse Montpellier à la révolte contre ses maîtres barcelonais, les seigneurs de Provence font la guerre à leur comte; à leur tête, est la famille des Baux. Le pouvoir du comte de Provence n'est définitivement établi que vers 1160, grâce à une série de victoires sur les révoltés.

A peine ce résultat acquis, c'est en Languedoc que les difficultés commencent: le développement de l'hérésie cathare servant de prétexte aux guerres albigeoises, les Montfort, puis le roi de France, mettront progressivement la main sur l'ensemble du comté de Toulouse (1209-1249).

L'attitude des Sabran durant ces événements montre leur totale fidélité aux liens féodaux qui structurent toute la société de ce temps. Les Sabran sont vassaux du comte de Toulouse; comme tels, ils suivent la destinée des Saint-Gilles pour le meilleur et pour le pire. La situation de leurs domaines, à la limite du Languedoc et de la Provence, puis plus tard au point de passage entre comté de Toulouse et marquisat de Provence,

enfin en première ligne face aux armées venues de France, leur confère une importance stratégique qui ne se démentira pas.

Une multitude de documents permet de suivre les activités Sabran et de cerner ce que furent leurs pouvoirs*. Nous avons dressé une carte qui montre comment leur activité se répartit, à chaque génération, d'un côté ou de l'autre du Rhône (fig.1).

Une charte des environs de l'an mil montre Rostaing de Sabran auprès du comte de Provence (c'est même le premier seigneur de la rive droite du Rhône à être qualifié du titre de "noble"). Mais très vite, c'est au côté des Saint-Gilles que vont "chevaucher" les Sabran.

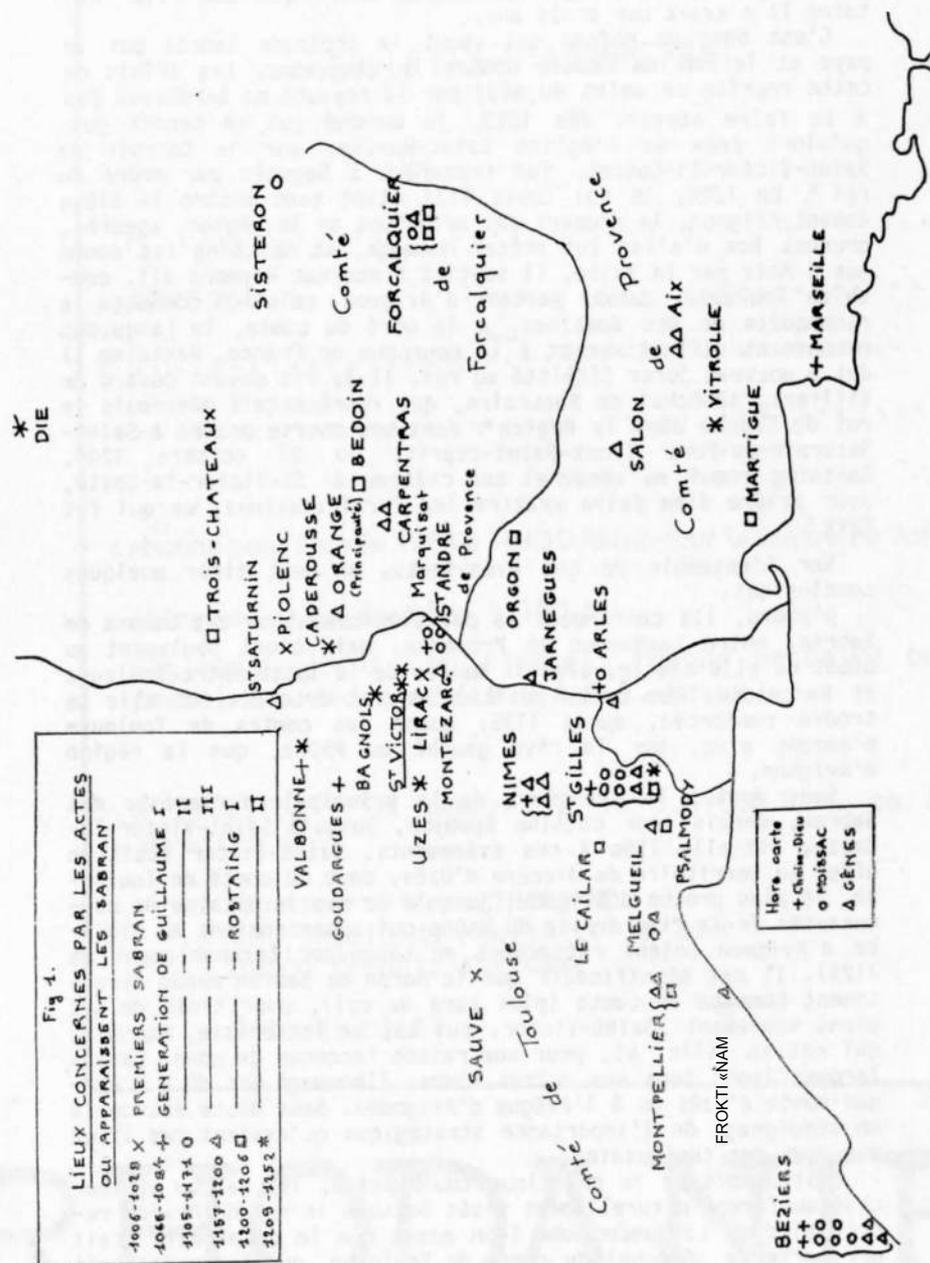
- Guillaume 1er de Sabran figure au premier rang d'une série de chartes par lesquelles Raymond de Saint-Gilles fit diverses donations ou unions concernant des abbayes du voisinage (Ste Marie de Goudargues, St Gilles, St André d'Avignon, St Victor de Marseille) ou plus éloignées (Cluny, La Chaise-Dieu). En ce temps, le comte de Toulouse se comportait comme un souverain. Il disposait des biens de son comté sans en référer à personne. Lors de la première croisade, il joua un rôle dirigeant, à l'égal d'un roi. Guillaume 1er était à ses côtés: il participa avec lui à la prise de Jérusalem, en 1099.

- ses fils, Guillaume II et Emenon III, "s'illustrèrent" dans le conflit sanglant qui, de 1105 à 1122, opposa les comtes de Toulouse à l'abbaye de St Gilles, ce qui leur valut d'être excommuniés deux fois. Leur frère Pierre devint évêque de Sisteron, et, semble-t-il, fut plutôt un réformateur, se démarquant des habitudes de simonie et de rapacité qui étaient celles de beaucoup d'évêques de ce temps.

- à la génération suivante, Guillaume III joua un rôle plus brillant. Après le siège d'Orange (1125), le comte de Toulouse avait dû céder tous ses droits sur la Provence, ne conservant que le marquisat de Provence (en gros l'ancienne vicomté d'Avignon). Guillaume III, qualifié de "baron", porte dès 1157 le titre de connétable du comte de Toulouse⁵, titre qui semble recouvrir un pouvoir important sur les terres du bas-Rhône, tant languedociennes que provençales. Il ne fait pas de doute qu'il joua un rôle important dans les révoltes des Baux et des autres grands seigneurs contre le comte de Provence. Il fut aussi chargé d'une mission importante (une ambassade auprès de la République de Gênes) et prit part à la conclusion du Traité de Paix entre le comte de Toulouse et le roi d'Aragon (1174) et aux arbitrages qui s'ensuivirent.

A cette époque, les Sabran contractèrent de nombreuses alliances matrimoniales: avec les Amie, descendants des vicomtes d'Avignon, ce qui valut à Giraud-Amie, parent et peut-être frère de Guillaume III, de nombreuses terres du Venaissin; avec les comtes d'Uzès; avec les comtes de Forcalquier, par Amie et Uzès interposés.

- Rostaing I succéda à son père dans la charge de connétable qu'il exerça surtout en Provence, participant à de nombreux arbitrages entre les grands de cette région (Baux, Provence et Forcalquier). Il épousa successivement une des filles de Gui 1-hem VII de Montpellier, puis Adalmo de Mévouillon, de la famil-



le des princes d'Orange. Il mourut alors que son fils Rostaing II n'avait que trois ans.

C'est donc un enfant qui vécut la croisade lancée par le pape et le roi de France contre le Languedoc. Les effets de cette reprise en mains du midi par la royauté ne tardèrent pas à se faire sentir: dès 1223, le marché qui se tenait jusqu'alors près de l'église Saint-Martin, sur le terroir de Saint-Victor-la-Costet, fut transféré à Bagnols par ordre du roi ⁶. En 1226, le roi Louis VIII étant venu mettre le siège devant Avignon, la plupart des seigneurs de la région, apeurés, crurent bon d'aller lui prêter hommage, et Rostaing fit comme eux \ Mais par la suite, il soutint à nouveau Raymond VII, comte de Toulouse, quand, partant d'Avignon, celui-ci commença la reconquête de ses domaines. A la mort du comte, le Languedoc retournant définitivement à la couronne de France, Rostaing II dut à nouveau jurer fidélité au roi. Il le fit devant Oudard de ViHiers, sénéchal de Beaucaire, qui représentait désormais le roi de France dans la région*: dans une charte passée à Saint-Saturnin-du-Port (Pont-Saint-Esprit) le 21 octobre 1249, Rostaing remet au sénéchal son château de St-Victor-la-Coste, avec prière d'en faire abattre les fortifications, ce qui fut fait*.

Sur l'ensemble de ces événements, on peut tirer quelques conclusions:

D'abord, ils confirment la position-charnière des barons de Sabran, entre Languedoc et Provence. Mais c'est seulement au début du XIIe siècle, avec la montée de la lutte entre Toulouse et Barcelone, que cette position devint cruciale, et elle se trouva renforcée, après 1125, quand les comtes de Toulouse n'eurent plus, sur la rive gauche du Rhône, que la région d'Avignon.

Sans doute, le transfert de la principale forteresse des Sabran, depuis leur colline éponyme, jusqu'à Saint-Victor-la-Coste, est-elle liée à ces événements. Saint-Victor était en effet le territoire du diocèse d'Uzès, donc du comté de Toulouse, le plus proche d'Avignon, jusqu'à ce que la dizaine de communautés de la rive droite du Rhône qui appartenaient au diocèse d'Avignon soient rattachées au Languedoc ¹⁰(probablement en 1125). Il est significatif que le baron de Sabran rende directement hommage au comte (plus tard au roi), pour trois de ses biens seulement: Saint-Victor, qui est sa forteresse, Bagnols, qui est sa ville, et, pour une raison inconnue de nous, Cavil-1 argues (pour tous ses autres biens, l'hommage est dû à l'évêque-comte d'Uzès ou à l'évêque d'Avignon). Sans doute est-ce là un témoignage de l'importance stratégique qu'avaient ces lieux aux yeux des toulousains.

Instruments de la politique toulousaine, les Sabran et leur château furent naturellement visés lorsque le roi de France reprit pied en Languedoc. Si l'on admet que le connétable était une sorte de sénéchal du comte de Toulouse, qu'il représentait dans la région délimitée en gros par la carte ci-jointe, alors la reddition du château de Saint-Victor coïncide bien avec un

BULLETIN D'ABONNEMENT

M

ADRESSE

.....

.....

s'abonne pour l'année 1984 à RHODANIE pour la somme de 70F.

Abonnement de **soutien** : 100 F.

Règlement joint, en espèces, chèque bancaire ou postal à l'ordre de S.E.C.A.B.R.-Revue.

A remettre à un membre de la S.E.C.A.B.R. ou à adresser à :

Monsieur Pierre THIENARD
19, chemin du Moulin de la Tour
30200 Bagnols-sur-Cèze

Tél . 89.81.47

RHODANIE

<p>JARDINERIE CONSEIL ETS PERRET</p> <p>Avenue de l'Europe BAGNOLS-SUR-CEZE</p>	<p><i>A. e Me neercier³</i></p> <hr/> <p>TOUTES ASSURANCES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ^COMMERCIALES</p> <hr/> <p>42. AVENUE DE NIMES - 30200 BAGNOLS'SUR-CÈZE BOITE POSTALE 35 - TÉLÉPHONE : (66) 89 55 08</p>
---	--

 <p>PRRI/ PHOTO</p> <p>ILO S-PAUL BADET</p> <p>1 9, rue de la République 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE Tél. 89.52.76</p>	<p>Découvrez le passé d'une ville : UZES Celtique et Romaine par Jean Charmasson En vente en librairie</p>
---	--

<p>MICHEL MAZEL ASSURANCES UAP</p> <p>48, Av. Léon Blum 30200 BAGNOLS/CEZE CEDEX</p>	<p><i>Merceri^s® JAUO</i></p> <p>Z</p>	<p>MENUISERIE F. BORDAS</p> <p>INSTALLATIONS DE : Magasins - Villas Lotissements Cuisines- Escaliers</p> <p>Rte d'Avignon-Quartier de l'Euze 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE Tél. : (66) 89.55.58</p>
--	--	--

**SOCIETE LYONNAISE
DE BANQUE <3**

UNE GRANDE BANQUE POUR UNE GRANDE REGION



SMC SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

**La chance
de la région**

<p>LES MUTUELLES DU MANS</p> <p>Pierre POTDEFER</p> <p>ASSUREUR CONSEIL</p> <p>rue Georges Besson 30200 BAGNOLS Tél. 89-51-61</p>	<p>MATERIEL DE BUREAUX PAPETERIE COURRIOL</p> <p>TIRAGES DE PLANS - PHOTOCOPIES</p> <p>6, avenue Léon Blum 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE Tél. (66) 89.56.18</p>
---	--

<p>STE CHARMASSON</p> <p>CONSTRUCTIONS METALLIQUES</p> <p>BAGNOLS-SUR-CÈZE 30200</p> <p>Tél. 89.54.41</p>	<p>REVUE ARCHEOLOGIQUE SITES</p> <p>Revue nationale d'archéologie en vente dans toutes les Maisons de la Presse: 151- Ouvrages spécialisés sur la céramique, la numismatique... 11 rue de l'Oriflamme 84000 AVIGNON</p>
--	---

SOMMAIRE DES NUMEROS DE L'ANNEE 1982

N°1

- Les commerces étrusque et grec dans les vallées de la Cèze et de la Tave.
- La coiffure féminine romaine d'après les monnaies.
- Enfants trouvés, enfants abandonnés (1789-1815).

N°2

- La chanson des magnans.
- L'expansion de la réforme protestante dans le diocèse d'Uzès au XVIIIe siècle.
- Un village protohistorique :
Les Barbres à Saint-Laurent-de-Carnols.
- L'ermitage de Mayran à Saint-Victor-1a-Coste.

N°3

- Les Hypogées de Bernon.
- L'atelier d'amphores gallo-romaines de Bouyas.
- L'expansion du protestantisme dans le diocèse d'Uzès.

N°0

- La circulation monétaire antique entre Cèze et Tave.
- Le prix de la chicane au XVIIIe siècle.
- Quelques capitaines huguenots de l'Uzège.
- Le gland dans l'économie méridionale.
- Le château de Gicon.

EN SUPPLEMENT DANS CHAQUE NUMERO

- Des documents archéologiques.
- L'historique des fouilles de Gaujac.
- Courrier des lecteurs.



abandon de ce r&lepar les Sabran, au profit du sénéchal royal. La démolition des fortifications de Saint-Victor s'inscrit dans la positionn, géographique et politique, de ce domaine et de ses puissants seigneurs, qui avaient marqué le pays de leur sceau pendant près de quatre siècles...



D'Hozier, Généalogie historique de la maison de Sabran, Armoria! Général de France, registre supplémentaire, Paris, Firmin Didot, 1897.

NOTES

- 1 - Voir notre précédent article, Rhodanie n°9.
- 2 - Elisabeth Magnou-Mortier, *La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne, de la fin du VIIIe à la fin du XIe siècle*, Toulouse, Association des publications de l'université Le Mirail 1974.
- 3 - Georges de Manteyer, *La Provence du Ier au XIIe siècle*, Bibl. de l'école des chartes, Paris, 1908.
- 4 - d'Hozier, *Généalogie historique de la maison de Sabran, Armorial général de France*, registre supplémentaire, Paris, Firmin Didot, 1897.
On trouvera aussi une généalogie détaillée des Sabran dans: Général Gothias, *Cahiers du Gard Rhodanien*, 8, 9 et 10.
- 5 - Plus tard, il sera «connétable, par la grâce de Dieu»... Selon de Manteyer (op. citj, ce titre succéderait à celui de sénéchal, attribué depuis 1040 par les comtes à l'un de leurs familiers et porté par Rostaing I (cf. son sceau).
- 6 - Nous n'avons pu découvrir jusqu'à présent la source originale où figure cet événement, cité par Léon Alègre dans «Bagnols en 1787», à la suite de Rivoire, *Statistique du département du Gard*, Nîmes, 1843.
- 7 - *Histoire Générale de Languedoc*, V111, col.851.
- 8 - Robert Michel, *L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de Saint Louis*, Paris, Picard, 1910.
- 9 - *Histoire Générale de Languedoc*, V111, col. 1268 et 1269.
- 10 - Ce sont: Roquemaure, Montfaucon, Saint-Geniès, Saint-Laurent, Pujaut, Lirac, Tavel, Rochefort, Saze, Les Angles, et plus tard Villeneuve.

LA BAGNOLAISE

par Jacques CRE ! SSA C

Voici un document découvert chez l'antiquaire qui va sans doute intéresser nos lecteurs et les inciter à chercher la pièce rare qui dort peut-être dans leurs tiroirs. En espérant qu'ils nous feront partager leur découverte.

Ce texte de 1897 appartient au répertoire des feuillets commémoratifs si abondants sous la IIIe République, folklore divers en ses registres, mais où domine la chanson. Calquée sur des modèles en vogue largement diffusés, la chanson intègre la réalité locale (ici sous le pseudonyme avantageux) au soir euphorique des banquets où le lyrisme a coulé à flots, ramasse dans la rime le message entendu pour soutenir la flamme des fidèles.

L'audience de ces oeuvres ne semble pas avoir débordé les cercles dans lesquels elles furent composées. Mais pour nous elles sont riches d'informations sur les goûts d'une époque et la mystique d'une société.



Une sortie autour de Hanoi.

LA BAGNOLAISE

(Air : La Paimpolaise)

Les fils de notre vieille ville
Portent dans l'âme ce soleil
Qui fait que leur terre est fertile
Et le vin des coteaux vermeil ;
De la joie au cœur,
Ils chantent en chœur :
« J'aime beaucoup Bagnols-sur-Cèze,
Mon joli chef-lieu de canton,
J'aime encor mieux ma Bagnolaise,
Qui m'attend près du Mont-Cotton ! »

Les tambours battent : c'est la France
Qui l'appelle au tirage au sort,
Ce farandolcur, espérance
Des anciens, courageux et fort.
Et le brave enfant
Répond, triomphant :
« Que je tire deux cents ou treize,
Je veux l'arborer ce carton,
En l'honneur de ma Bagnolaise,
Qui m'attend près du Mont-Cotton ! »

Jour du départ « Bonjour la Mère :
Ne pleurez pas, on est je crois
Fort bien soigné. — Bonjour, le Père,
A mon retour, j'aurai la Croix !...
Pourtant un chagrin
Me tracasse un brin :
En leurs amours, ne vous déplaie,
Belles sont frivoles, dit-on ;
Sois fidèle, ô ma Bagnolaise,
Qui m'attend près du Mont-Cotton ! »

Un jour de lutte meurtrière,
Une balle, là, près du cœur,
Etend le héros sur la terre :
La mort a vaincu ce vainqueur !...
Et tant que le sang
Coule lentement :

« Adieu !... dit-il, Bagnols-sur-Cèze,
Ton église et ton vieux donjon...
Et ma mère... et ma Bagnolaise
Qui n'ira plus au Mont-Cotton !... »

Au Régiment, tout n'est pas rose,
Et le pauvre petit pioupou
Reste plus d'une fois morose
S'il n'a que sa solde d'un sou !
Mais court est le temps
Quand on a vingt ans :
Et le portrait caché qu'il baise
Vingt fois, quand il est de planton,
C'est, celui de sa Bagnolaise,
Qui l'attend près du Mont-Cotton ! »

Puis arrive au port de Marseille :
Il faut partir pour le Tonkin ;
On s'y bat, ~~on~~ est merveille,
Conte en riant un vieux marin
A notre troupiér,
Qui devient guerrier !...
Mais son esprit, quand la falaise
Se perd au loin dans l'horizon,
Va rejoindre sa Bagnolaise,
Qui l'attend près du Mont-Cotton !...

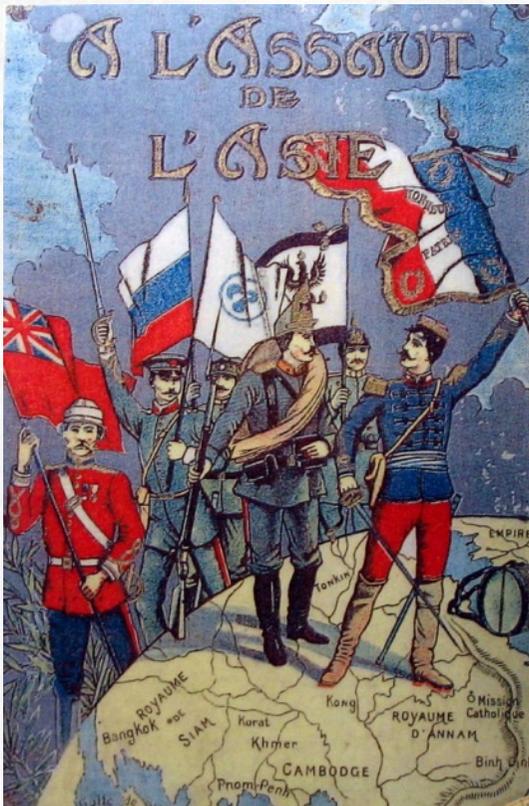
Là-bas, embuscades, alertes :
Comme un lion, chacun se bat
Perdu dans les broussailles vertes,
Et le vaillant petit soldat,
Prenant un drapeau,
Proclame tout beau :
« J'en veux faire, mode française,
Pour s'en couvrir jusqu'au menton,
Un collet à ma Bagnolaise,
Qui m'attend près du Mont-Cotton !... »

JEAN DES ESTOÛSILLES.*

Que l'on nous permette maintenant quelques brèves observations :

1) Sur la "Paimpolaise" elle-même, il faut souligner son extraordinaire succès populaire. Deux ans seulement après sa création, cette chanson touchante de Théodore Botrel, popularisée par Mayol, complainte de "Pêcheurs d'Islande", est sur toutes les lèvres et permet à l'imitateur provincial une adroite transposition qui trahit cependant le modèle puisqu'elle en évacue à peu près tout le pathétique.

2) Sur "l'Estudiantina", nous n'avons pas trouvé la moindre trace dans les archives de la ville. Peut-être la presse du temps, qu'il n'est pas facile d'atteindre nous éclairerait-elle? Ou bien un lecteur informé par d'autres sources, nous apportera-t-il le renseignement? En attendant, on peut considérer sans grand risque d'erreur que la soirée commémorée ici, était d'inspiration résolument patriotique. Alors, groupe de jeunesse républicaine? Société ligueuse? Mais on sait que de la gauche à la droite, des francs-maçons aux cléricaux, la France de la IIIe République communie dans "l'amour sacré de la patrie".



"À l'assaut de l'Asie"
Couverture d'un livre pour la jeunesse.

Faut-il trancher? L'exaltation du sentiment patriotique est pourtant bien la donnée centrale du texte, malgré la référence, bien conventionnel 1 le, à la petite patrie bagnolaise et l'argument sentimental, bien formel. Jusqu'à plus ample informé, retenons ce témoignage de la présence d'un nationalisme militant français dans le Bagnols de 1897.

3) Le sentiment patriotique, né de la grande humiliation de 1870, alimenté par la propagande, le livre scolaire ("Le tour de France par deux enfants"), l'affiche, les démonstrations militaires ("En revenant de la revue!") est l'auxiliaire naturel de la politique coloniale glorifiée par la chanson. Du Tonkin à la Tunisie en passant par Madagascar "La conquête impériale est la marche de la grandeur" (Jules Ferry). La complainte de marins perdus se transforme en hymne guerrier. C'est le chant du départ! Notre jeune homme quitte sans regret son "joli chef lieu de canton" pour aller gagner "la croix" dans les "broussailles vertes" du Tonkin. Il se joue même du tirage au sort pourtant officiellement supprimé en 1889! Et son sacrifice final est le prix à payer pour que vive et rayonne la France, au-delà des mers mais aussi sur notre sol, pour reprendre l'Alsace et la Lorraine.

La mère et la fiancée qui pleurent ensemble au pied du mont Cotton l'enfant disparu ne préfigurent-elles pas le groupe endeuillé des femmes au pied des monuments aux morts de 14-18?



L'exaltation de l'œuvre coloniale par la grande presse.

UNE TOMBE A INCINERATION GALLO-ROMAINE A GAUJAC -GARD-

par Do mi nie GOURY

LIEU ET CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Au printemps 1983, le défonçage d'une parcelle au lieudit la Potence sur la commune de Gaujac entraîna la découverte d'un lot d'objets gallo-romains du Haut-Empire¹. Ces objets, trouvés rassemblés étaient enfouis en pleine terre à une profondeur d'environ 50cm. Leur étude a montré qu'ils appartiennent tous au même horizon chronologique et qu'ils constituent le mobilier funéraire d'une tombe à incinération. A une centaine de mètres à l'ouest de cet ensemble, des membres de la société archéologique de Bagnols-sur-Cèze ont découvert, il y a quelques années, un petit habitat gallo-romain de la même époque. La tombe est donc très certainement celle d'un des habitants de cette petite villa qui aurait été enterré à proximité de sa demeure.

PRÉSENTATION DU MOBILIER

Un lot de 13 objets a pu être recueilli et étudié. Il est constitué de vases céramiques et de verres parfois intacts.

LES VASES CÉRAMIQUES:

Us forment un ensemble de huit pièces qui comprend, deux amphores, deux vases à parois fines, deux vases sigillés, une olpe et une lampe à huile.

Les amphores appartiennent toutes les deux au type Gauloise I, caractérisé principalement par un pied annulaire à fond plat, une lèvre de section triangulaire et une anse plate à deux sillons^{2*}. La première a été taillée intentionnellement à la hauteur de l'épaule pour ne conserver que sa partie supérieure. Elle n'est pas estampillée et une partie d'anse est manquante. Sa paroi extérieure porte des sillons horizontaux serrés que l'on rencontre très fréquemment sur les G.I. Sous la lèvre, se trouve un bourrelet peu marqué qui ne semble pas être un critère typologique très fiable pour ce type d'amphore. La pâte est rose et abondamment pourvue de dégraissants.

Les mesures relevées sur cette amphore sont regroupées dans le tableau qui suit et complètent sa description.

Dimensions exprimées en mm (valeurs moyennes):

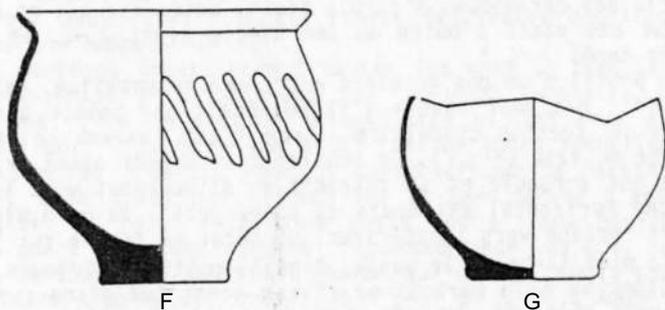
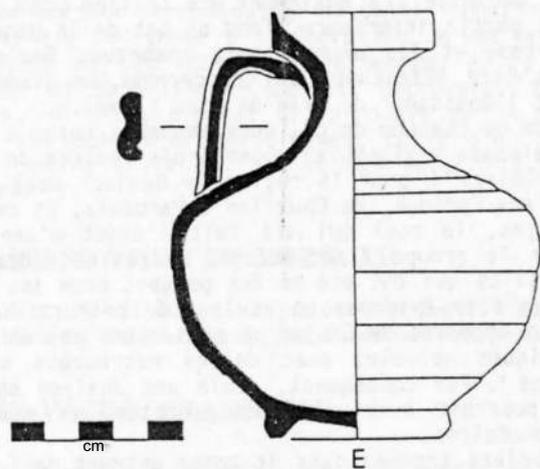
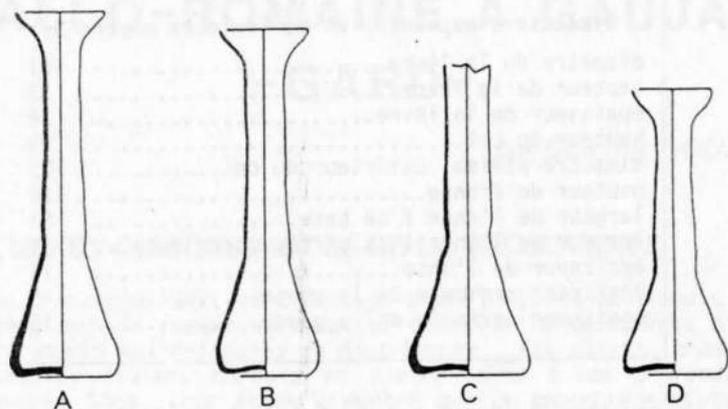
diamètre de la lèvre.....	151
hauteur de la lèvre.....	33
épaisseur de la lèvre.....	24
hauteur du col.....	85
diamètre minimal extérieur du col.....	103
hauteur de l'anse.....	120
largeur de l'anse à sa base.....	83
largeur de l'anse à sa partie supérieure...	58
épaisseur de l'anse.....	15
épaisseur minimale de la panse.....	5
épaisseur maximale de la panse.....	10

La deuxième Gauloise I a également été taillée pour ne garder ici que sa partie inférieure (fond et bas de la panse). La pâte est gris-rose et les dégraissants nombreux. Seules deux mesures ont pu être effectuées qui concernent le diamètre du fond (144mm) et l'épaisseur du plan de pose (24mm).

La provenance de chacune de ces deux amphores reste à préciser. Nous connaissons vraisemblablement trois centres de fabrication des Gauloises I pour la région de Gaujac: ceux de Bagnols-sur-Cèze aux Eyrieux, de Chusclan à Marcoule, et celui de Tresques à Bouyas, le seul qui ait fait l'objet d'une étude approfondie par le groupe d'archéologie nucléaire d'Orsay-Saclay*. Les fouilles qui ont été menées pendant deux ans sur ce site ont bien mis en évidence un atelier de potiers du Haut-Empire. Les deux amphores de Gaujac ne présentent pas de différences typologiques notables avec celles retrouvées sur ces différents sites⁸. Par conséquent, seule une analyse chimique de leur pâte pourrait éventuellement permettre de savoir où elles ont été produites.

Les deux gobelets trouvés dans la tombe entrent dans la catégorie des céramiques à parois fines; catégorie qui ne renferme que des vases à boire du I^{er} siècle avant J.-C. et du I^{er} siècle après J.-C.⁶

Le profil d'un des gobelets a pu être reconstitué, mais cela ne suffit pas pour savoir s'il possédait une petite anse verticale de section circulaire, comme c'est souvent le cas pour ce type de vase (Fig.F). Ce gobelet a un aspect assez trapu, sa panse est arrondie et se rétrécit en s'incurvant vers la base. Le fond horizontal est épais et assez petit, le bord est oblique et incliné vers l'extérieur. Un décor se trouve sur la partie la plus large de la panse, dans la moitié supérieure du vase. Effectué à la barbotine, il est constitué d'une rangée de bâtonnets obliques. La pâte est peu cuite, de couleur verdâtre et contient de très fins dégraissants. Ce vase est très proche par sa forme de certaines parois fines ibériques décorées uniquement d'écaillés de pomme de pin.



Les balsamares, l'olpé et les vases à parois fines de ta tombe.

Le deuxième gobelet est incomplet, seule sa partie inférieure a été retrouvée (Fig.G). Son fond plat peu épais est relié à la paroi par un renflement à profil arrondi. Ce vase semble être dépourvu d'anse et ne porte pas de décor. Sa pâte rosée est bien cuite et contient des dégraissants très visibles.

L'aspect plutôt grossier de ces deux vases dépourvus d'engobe laisse à penser qu'ils sont probablement issus d'un atelier de Gaule méridionale, voir local.

Les deux vases sigillés appartiennent aux formes 33 et 35 de la classification de M. H. Dragendorff.

Le profil de la Drag.33 est complet. A l'intérieur du fond se trouve une estampille où figure le nom du potier qui a tourné le vase. La marque est entièrement rétro, on peut lire OF.SEVERI. Un potier SEVERUS travaillait à la Graufesenque sous les règnes de Néron et de Vespasien. Un autre du même nom est attesté à Lezoux dans la première moitié du II^e siècle après J.-C.7. Il est actuellement impossible de distinguer la production sigillée de la Graufesenque de celle de Lezoux. Cependant, si cette Drag.33 devait être attribuée à un de ces deux potiers, j'opterais en faveur de celui de la Graufesenque, sa période d'activité correspondant assez bien avec la datation proposée pour le vase.

La Drag.35, fragmentaire elle aussi, ne porte pas sur la lèvre un décor de feuilles d'eau à la barbotine comme c'est pourtant souvent le cas sur ce type de vase.

L'olpé a été retrouvée intacte (Fig.E). Sa terre est jaune paille et pourvue de fins dégraissants. Le fond plat est annulaire, l'anse bifide de section aplatie. Plusieurs sillons horizontaux décorent la paroi externe du vase du pied jusqu'à l'épaule.

Une lampe à huile entièrement conservée termine la série des objets céramiques trouvés dans la tombe (photo). Son bec est triangulaire et orné de volutes. Le profil du rebord à deux sillons est peu incliné. Le médaillon central porte un décor animalier situé au-dessus de l'orifice destiné au remplissage du réservoir. Il s'agit très probablement d'un lion à la croupe fortement marquée, bondissant à gauche.

LES VERRES:

Quatre balsamares étaient déposés dans la tombe (Fig.A-B-C-D)⁸. Ils présentent tous les mêmes caractères: teinte verte, panse tronconique séparée du col par un étranglement au tiers inférieur, embouchure évasée, fond à légère concavité. Ces objets, typologiquement semblables, sont sortis très certainement d'un même atelier.

Nous terminons l'étude de ce mobilier funéraire avec la description de l'urne cinéraire⁸. Seuls quelques fragments lui appartenant ont pu être recueillis. Il s'agit d'une petite urne de teinte verte à panse sphérique et dépourvue d'anse, l'embouchure a un diamètre d'ouverture de 110mm. Elle est évasée puis ourlée vers l'extérieur.



Une lampe à huile à volutes.

ASPECT DE LA TOMBE: ESSAI DE RECONSTITUTION

Cet ensemble funéraire, mis au jour accidentellement, n'a pu être étudié *in situ*. Les objets déplacés par la charrue ont été prélevés à la hâte et donc retirés de leur contexte archéologique. Par conséquent, la reconstitution de la tombe proposée ici n'est qu'hypothétique. Aucune trace de structure n'a été observée au moment de la découverte, ce qui laisse à penser que les objets avaient été déposés dans une fosse pour former un dépôt en pleine terre. Selon toute vraisemblance, l'urne en verre contenant les cendres du mort avait été placée dans le fond de l'amphore G.I. Recouverte ensuite par le haut de l'au-

tre amphore, elle était ainsi mieux protégée. Le reste du mobilier avait dû être disposé autour, ne bénéficiant d'aucune protection particulière.

Tous les objets trouvés dans cette tombe, à l'exception des amphores ■ G.I., se rencontrent fréquemment dans les contextes funéraires⁹. La présence ici des deux G.I. peut s'expliquer par le fait qu'elles n'ont pas été déposées exactement en tant qu'offrandes mais sans doute dans le but de protéger l'urne cinéraire. Ce sont plus généralement les amphores de Bétique qui assument cette fonction dans ce type de tombe.

DATATION DE L'ENSEMBLE

Les seuls éléments qui fournissent des repères chronologiques relativement précis sont les vases à parois fines, la lampe à huile et les deux vases sigillés.

Des études ont montré que la production des petits vases à parois fines à panse arrondie commence au règne de Tibère et se termine à la fin du I^{er} siècle de notre ère. Les deux gobelets trouvés dans la tombe entrent dans cette catégorie, et peuvent être datés plus précisément de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C.

La lampe à huile est surtout datable par la forme de son bec. Ce type de lampe, à la forme si caractéristique, se rencontre fréquemment dans les niveaux archéologiques de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C.¹⁰

Un des jalons chronologiques le plus fiable de la tombe est donné par le vase sigillé de forme Drag.33. D'après son profil, nous pouvons le dater assez précisément entre 80 et 120 après J.-C.

La Drag.35, quant à elle, a été produite des années 70 jusqu'aux environs de 150 après J.-C.

D'après toutes ces données, il est raisonnable de situer chronologiquement cette tombe vers la fin du I^{er} siècle de notre ère.

Son intérêt est grand car elle est actuellement une des rares du Haut-Empire à avoir été mise au jour dans la région de Bagnols-sur-Cèze, pourtant si riche en sites gallo-romains.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 - Je tiens à remercier M. et Mme Dubourg demeurant à Connaux qui me signalèrent cette tombe et qui me permirent de l'étudier.
- 2 - F. Laubenheimer, «Amphores gauloises de la région de Nîmes», *Caesariodunum*, 12, 1977.
- 3 - P.Y. Genty, «La production d'amphores gauloises», *Archéologia*, 80, sept. 1980, p.52-63.
- 4 - P. Fontes et Leblanc, «L'atelier de potiers gallo-romains de Tresques (Gard)», *Rhodanie*, 3, sept. 1982, p.24-38.
- 5 - MM. Fontes et Leblanc ont montré que les paramètres descriptifs discriminants sont très peu nombreux entre des amphores de provenances différentes. Ils ne peuvent donc suffire pour distinguer les G.I. d'un centre de production d'un autre.
- 6 - F. Mayet, *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris, 1975.
- 7 - F. Oswald, *Index of potters' stamps on terra sigillata*, 2e éd. Londres, 1964.
- 8 - C. Pistolet, «Les verres de la nécropole de Lattes (Hérault)», *Archéologie en Languedoc*, 4, 1981, p.3-58.
- 9 - B. Bedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud et C. Tendille, «La nécropole des marronniers à Beaucaire», *A.R.A.L.O.*, 6, 1978, p.85-113.
- 10 - J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, section antiquité du Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne, 2e éd., 1974.

LES HOSTELLERIES UZETIENNES

par Jeannine FLAUGERE

LE PETIT MONDE DES «HOSTELLERIES DE JADIS»

Un regard vers les anciennes auberges uzétiennes et nous voilà tout à coup plongés dans le passé le plus pittoresque et le plus vivant de notre cité. On en trouve de tout genre: des confortables et des renommées pour leur maître pâtissier (le cuisinier de l'époque), d'autres sont plutôt des "cabarets" où l'on boit, ou de simples "gargottes". De nombreux bourgeois viennent s'y restaurer tout en discutant affaires, les leurs ou celles de la cité; ailleurs logent les muletiers et leurs animaux de bât, ou des étrangers de passage à pied ou à cheval. Parfois des voyageurs connus y séjournent, souvent des étudiants ou ceux dont la profession exige des déplacements, hommes de loi, chirurgiens ou médecins. On voit parfois arriver le train d'équipage de quelque grand personnage qui attire la foule des badauds. Beaucoup ont heureusement laissé des traces dans nos archives communales ou ont écrit leurs mémoires.

Ces documents sont des contrats signés à l'auberge, des procès-verbaux de bagarres après des repas trop bien arrosés, des plaintes en grivellerie, ou même des suppliques aux consuls responsables, adressées par des hôteliers qui attendent d'être remboursés pour le logement d'un hôte d'honneur de la ville ou de militaires en garnison auxquels il faut fournir l'étape.

La mémoire collective et les historiens locaux nous ont transmis maintes anecdotes curieuses où parfois l'imagination a brodé sur fond historique; ainsi au sujet de l'auberge du Merle, de l'Escu de France ou de l'hôtel de Lion. Quant au célèbre maître queux Auphand, près de la porte Saint-Julien, il est à l'origine de vers assez méchants dont on aurait attribué la paternité à Racine:

*Uzès, pays de bonne chère
Où vivraient cent traiteurs
Où gémit un libraire. . . .*

*Modeste autant que grand
Sur la porte on ne lit que deux mots:
"Chez Auphand"!*

La réalité, à vrai dire, dépasse souvent la fiction, comme on le verra tout au long de cet article qui se terminera par la halte que fit à Uzès en 1741 Mehemed Jaïd, ambassadeur de la Porte, accompagné d'un train d'équipage impressionnant, tant français que turc.

Auberges et aubergistes mériteraient une étude bien plus détaillée. Celles-là se transforment ou se ferment pour répondre aux besoins des usagers; elles se déplacent même parfois quand changent certains courants commerciaux ou axes de communication. Quant aux hôteliers et pâtissiers, ils forment un monde à part uni étroitement par des liens familiaux mais, aussi, divisé en clans religieux ou politiques.

LES PLUS ANCIENNES AUBERGES «INTRA-MUROS»

Elles se sont installées à l'abri des murailles pendant les longues périodes de guerres ou de troubles. En 1459, c'est à l'extrémité des Bourgades² que se situe "l'Escu de France" quand, après avoir bu et joué aux boules, les serviteurs du Vicomte poignardent deux des hommes de l'Evêque, parce que ces derniers les traitent d'ivrognes. Pourtant, peu après, en 1478 cette "hostellerie" se retrouve "rue Neuve", au levant de la Grand'Place, près de l'ancienne ruelle de la Boucherie. Elle est alors arrentée par son propriétaire Jacques de Vaux, un très riche marchand qui a fait fortune dans la boucherie et le cuir; le premier d'une lignée puissante au XVIème siècle. Un siècle plus tard c'est dans "le logis où pend pour enseigne l'image de l'Escu de France" qu'a lieu un règlement entre l'hôtelier Jacques Vielh et le capitaine Jean Roquette d'Uzès qui appartient alors au régiment de M. de Lesdiguières, un des grands capitaines fidèles au futur Henri IV³. Et c'est là aussi que descend le 21 avril 1597 notre jeune bâlois Thomas Platter, dès son arrivée à Uzès. Il y reste cinq jours, le temps de prendre des renseignements sur la cité, puis il préfère loger en pension "chez l'habitant"*. L'Escu de France existe encore en 1693.

Au moins aussi ancienne existe, sur la Grand'Place également, une auberge "où pend l'enseigne de l'Ange" qui tient lieu bien souvent de palais de justice, comme peut le faire penser une série d'incidents significatifs. A cette époque les juges se déplaçaient facilement d'une ville à une autre, selon les nécessités de leur charge ou leur bon vouloir, pour rendre la justice au nom du Roi. Ainsi le 22 mai 1470, le juge royal de l'Uzège a assigné à "l'Ange" l'avocat uzétien Paul Roques et il doit lui donner réponse à son appel. Quand ce dernier arrive au rendez-vous, la femme de l'hôtelier Jean Sagier ne peut que lui annoncer le départ du juge. On va chercher le lieutenant de la Cour royale qui refuse, quant à lui, de se prononcer, d'où recours à des témoins pour consigner les faits, etc.⁵ Nous apprenons incidemment que la Cour royale de l'Uzège se tient ordinairement chez Alexandre Boissier, un homme de loi dont le proche parent Antoine Boissier est chanoine et procureur du chapitre. Le 26 mars 1476, toujours à "l'Ange" mais chez l'hôtelier Antoine Bermond, se passe une autre affaire encore plus sérieuse. Le prieur de Saint-Julien, Firmin Cavalier, qui est en même temps le syndic du clergé séculier du diocèse d'Uzès, se heurte au "prétendu commissaire subrogé de Montpellier qui est

venu dans le diocèse se mêler de chose d'église, étendant abusivement sa commission aux ecclésiastiques" ®. Enfin le 17 août 1483, en présence du même hôtelier, le protonotaire du pape, Secondin de Sarrats, procureur de son frère Jean qui est archidiaque d'Uzès, "arrente l'émolument de la Cour et du Sceau de l'Archidiaconé", c'est-à-dire qu'il abandonne, moyennant 25 livres pour l'année, tous les droits que rapporte cette charge au notaire Jean Blanc⁷.

Par mariage cette auberge appartient en 1486 à Jean Vielh, mari de Sybille Sagier qui a recueilli l'héritage de l'hôtelier Alexandre dont nous avons parlé; puis elle disparaît de nos documents.

La plupart des auberges bien situées au cœur de la cité deviennent des hôtels particuliers au plus tard à la fin du XVIIIème siècle. En effet Uzès se dépeuple à une époque où les effets de la crise économique s'ajoutent à ceux de la Révocation. Les riches propriétaires de ces auberges vivent noblement pour la plupart et sont soucieux de ne point déroger en faisant "maniement d'argent" dans le commerce ou l'industrie. Ils récupèrent divers immeubles pour les transformer en beaux hôtels, ceux que nous voyons encore, restaurés. Seules se maintiennent les boutiques sous les arcades. Ainsi disparaissent la "Campine", le "logis du Laurier" (au sieur d'Ayran) et le "logis de la Coupe" dont l'hôtelier en 1516 fut aussi consul de deuxième échelle; une des dernières à se maintenir est l'ancienne "hostellerie de la Pomme" (1516), devenue le "logis de l'Abeille" au docteur Pierre Froment (1608). Son dernier propriétaire semble bien être son fils Nicolas, bien connu par ses activités au Consistoire de l'Eglise Réformée d'Uzès sous le nom de M. de Saint-Jean (de Ceyrargues)*.

LES GRANDES «HOSTELLERIES» DES FAUBOURGS

Thomas Platter nous affirme à propos des faubourgs, en 1597, "que c'est là que réside un tiers de la bourgeoisie et que se trouvent les meilleures auberges, ainsi que le jeu de paume". Il s'agit alors des Bourgades et du faubourg de la Dougue qui va de la porte St-Etienne à la Croix de Fer (ou Moutas). Quand les portes de la ville sont déjà fermées, au retour d'un voyage dans les environs, Thomas Platter descend à l'auberge du "Merle", à celle du "Soleil" ou "à la Croix", c'est-à-dire à la fois au débouché des principaux chemins et là où les repas sont à son goût. D'après les compoix de 1516, 1555 et 1608 au moins une dizaine d'auberges y accueillent les voyageurs. En 1652, époque de la plus grande prospérité d'Uzès, on comptera jusqu'à 32 hôteliers dont les 2/3 dans les faubourgs.

Le plus ancien de ces hôtels est le "logis de Saint-Eloi" qui apparaît dans les archives lors de la vente d'un terrain faite par le gardien des Frères Mineurs à l'hôtelier Pierre Gaillard. Ce logis a son entrée au milieu de la Grande Bourgade, à main droite en sortant par la porte Saint-Etienne, mais il s'étend sur environ 1 500 m² jusqu'aux pâturages qui descen-

dent vers le Redounet. Avec ses dépendances, son jardin, sa basse-cour et pigeonnier, et surtout ses belles écuries, le "logis de Saint-Eloi" évoque un peu le caravansérail oriental!

Après le "laboureur" Biais Villard (1516-55), c'est l'hôtelier Jean Delort qui le possède à la fin du XVIème siècle. Son père Vincent Delort passe en 1532 un amusant contrat avec un "fournier" qui doit, pour 26 livres par an, "lui appareiller tout le pain, tant blanc que brun... pour la provision de sa maison et cabaret"; de son côté l'hôtelier s'engage à ne pas revendre ce pain sur la Place ni à "tenir tablier" dans ce but! ⁹ Jean Delort, le fils, est un personnage qui a débuté comme vendeur de poisson (peyssonnier) puis a épousé une fille Johanelle (du "logis de la Coupe"). Il est très actif, achète des terrains et, suprême consécration, il est élu en 1609 "consul de 3ème échelle" à l'hôtel de ville - d'ordinaire les hôteliers sont élus consuls de 4ème échelle, comme de simples artisans. Mais il n'a pas de fils et marie ses filles richement. Est-ce pour cela que le logis va avoir une destination si particulière?

LE «LOGIS DE SAINT-ÉLOI» DEVIENT UNE CASERNE

L'auberge possédant les plus grandes écuries avait tout naturellement pris le nom du patron des muletiers. Il existait d'ailleurs, avant les guerres de religion, une confrérie et une chapelle de Saint-Eloi. Et c'est à cause de ses écuries et de ses nombreuses chambres que le "logis de Saint-Eloi" a pu devenir le lieu de prédilection des militaires logés à Uzès. Au XVIIème siècle de nombreuses guerres envoient vers l'Espagne ou l'Italie des soldats de l'armée royale qui passent souvent par Uzès. Le roi peut aussi en envoyer pour punir la ville de ses rebellions... Les chirurgiens suivent les militaires et Uzès en compte au XVIIème siècle une dizaine! L'un d'entre eux Guillaume Chausson devient propriétaire du "logis de Saint-Eloi". En 1711, le 9 mars, le premier consul M. de Lahondès, passe une convention suivant laquelle le sieur Accaurat, propriétaire à la Grande Bourgade du "Saint-Eloi servant de caserne", se trouve déchargé de l'entretien de ladite maison au profit de la Communauté d'Uzès; le loyer en est fixé à 300 livres. Les bâtiments sont déjà en très mauvais état puisque dès 1712 une toiture s'effondre blessant à mort un tambour du Capitaine de Cambis. En 1727 les réparations sont mises aux enchères publiques et en 1749 la ville veut dénoncer la convention mais le mari de l'héritière Marie Accaurat est un homme de loi de Pierrelatte (en Dauphiné), le Sieur Paume, qui se défend et fait venir un architecte nîmois, Jacques Paulet, qui est directeur des bâtiments de M.le Marquis de la Rouvière, seigneur de Pouzilhac. La caserne est réparée et le loyer passera à 686 livres jusqu'au jour où la ville aura enfin ses propres casernes sur l'emplacement du cimetière Saint-Julien (actuel LEP) pour la somme prévue de 14 000 livres¹⁰.

Avant cela les soldats étaient souvent logés dans divers "logis" ou même chez les bourgeois auxquels ils présentaient "un billet de logement" pour que leurs hôtes puissent se faire rembourser. De bien tristes histoires marquent cette difficile cohabitation.

SOLDATS ET HOTELIERS

Un document de 1624 raconte les mésaventures tragiques et la plainte de l'hôtelier de "l'Etoile", à l'époque où ce logis n'était pas encore un couvent. Le 18 juin 1622, certains "carabins" (cavaliers) du duc de Rohan pénètrent de nuit chez lui et usent "de grandes violences envers ledit Rieu et sadite femme", l'ayant pris "dans son lit tout en chemise, traîné hors de sa maison et excédé avec telle violence sa femme que des coups et blessures elle se blessa d'enfants", et sans l'aide de deux autres militaires de la même troupe "les autres les eussent davantage endoumaigés"¹¹. Mais, même en temps de paix civile, les soldats ne sont pas sans danger pour leurs "hôtes", comme nous le raconte Pierre Raffin qui fut plusieurs fois consul d'Uzès: "Le lundi 16 janvier 1651 nous avons eu un logement de deux compagnies de cheval légers du régiment du Prince Maurice, tous piémontais, dans Uzès pour six mois, lesquels ont fait forte désordre et même la première foict qu'ils sont estés logés ont fait la pathoulhie de nuit que neul habitant n'osait alé par la ville". Les consuls se plaignent aux capitaines "que les cavaliers battent leurs hôtes". Les capitaines promettent de ne plus laisser sortir les soldats une fois la retraite sonnée. Ils mentent ou sont bien mal obéis. En effet lorsque les consuls, accompagnés du renfort de nombreux habitants, quittent la maison de ville pour faire eux-même la "pathoulhie", 20 à 30 cavaliers se heurtent à eux et tirent du fusil et du pistolet, blessant plusieurs habitants. Mais ceux-ci ont une très longue habitude de "l'auto-défense"... et s'étaient préparés au pire. Ils contre-attaquent violemment et mettent en déroute la soldatesque, tuant "le cornet" et blessant une douzaine de cavaliers dont deux meurent de leurs blessures les jours suivants. Les Uzétiens, tant catholiques que protestants, semblent avoir pour l'occasion fait front commun...

LE «LOGIS DE L'ÉTOILE» TRANSFORMÉ EN COUVENT

Ce logis dont nous venons de parler est fort ancien, datant d'avant 1495 date à laquelle l'hôtelier et cardeur Etienne Plan le sous-arrente. Son entrée s'ouvre sur la Dougue qui va aux Cordeliers (Esplanade et Temple protestant). En 1555 son propriétaire est le consul Thomas Peret. Jacques Rieu, l'hôtelier battu, s'en est tiré mieux que sa femme. En 1628 il est consul de 4ème échelle mais, protestant trop modéré, il est remplacé par le tailleur Lebeau, de l'ordre du duc de Rohan qui joue un

triste rôle dans sa vie, décidément! Il ne sera réintégré qu'à l'élection de novembre 1629, de l'ordre du roi Louis XIII (de même que les trois autres consuls évincés)¹². Il devient marchand et son fils Etienne lui succède selon un acte de 1677 où il est nommé. A la fin du siècle le logis de l'Etoile est cédé aux religieuses de Sainte-Marie. Les quatre premières d'entre elles sont arrivées en janvier 1663 d'Annonay pour fonder un couvent à Uzès. Elles sont d'abord accueillies par Antoine Sconin, l'oncle de Racine, qui les logent en attendant d'accommoder leur maison"¹³.

Détail amusant: ce couvent, par son jardin, jouxtait une partie de la caserne de Saint-Eloi et il faudra hausser considérablement le mur de séparation! Quant à la chapelle des Soeurs de Notre-Dame qu'on peut encore voir, elle fut construite à partir de 1750 seulement, à l'emplacement de deux petites maisons.

Plus tard cette ancienne auberge retrouvera sa fonction première pour devenir l'hôtel Béchard puis Terminus.

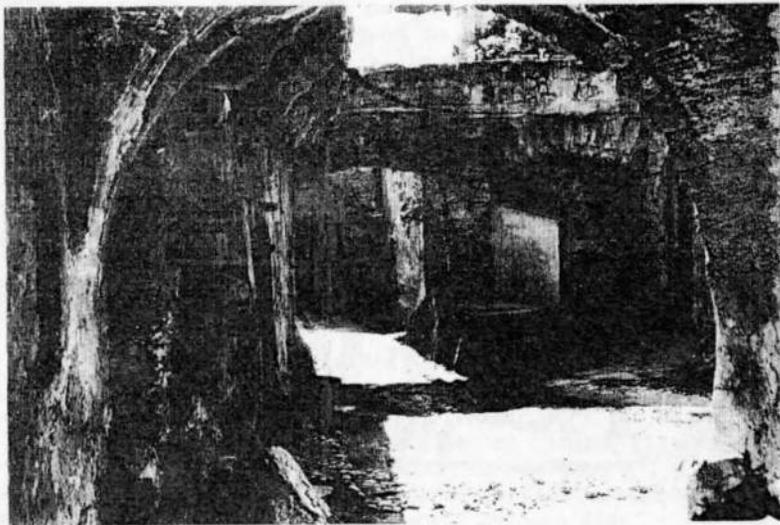


Le boulevard de l'Esplanade et l'Hôtel Béchard à Uzès.

L'AUBERGE DE «LA CROIX D'OR»

Encore une auberge qui existe depuis le XVIème siècle. Elle a la particularité de donner dans la première traverse qui relie les Bourgades près de la porte Saint-Etienne. Derrière il y avait quatre petits logements; le tout a été détruit pour construire la Caisse d'épargne. A l'avant s'étendait la place Belle Croix du nom d'une très ancienne croix antérieure à la création de l'auberge. C'est là que Thomas Platter dînait si volontiers, entre deux excursions, parfois accompagné d'un étudiant étranger de passage. Il évoque avec émotion "le maître pâtissier Pierre Frondigue à l'enseigne de la Croix". Il y prend plusieurs fois pension, à prix fixe, les repas à part, avant son départ définitif d'Uzès, d'août à octobre 1598. Toute une dynastie d'hôteliers y règne au XVIIème siècle, avec Thobie, François et Jean Martin. Au XVIIIème siècle, lors de la venue de l'ambassade turque, l'hôtelier Phéline y accueille 15 turcs (à 5 sols par jour et par turc). Près de là se trouve actuellement "l'hostellerie provençale".

On peut aussi nommer "l'hostellerie du Chapeau Rouge" dans la Grande Bourgade et deux autres donnant dans la petite Bourgade l'une "à l'enseigne de la Sainte Marte" et l'autre dite "L'homme Sauvage". La plus importante, dans "la grande carrière menant à Nîmes", reste celle "du Merle".(Nous en avons parlé dans Rhodanie n°4 et 5).



L'auberge du Merle (Petite Bourgade) à Uzès.

L'AUBERGE DU MERLE

Elle avait été créée, à partir du "Logis du Cygne" du sieur Vincent agrandi par diverses acquisitions, grâce à Anthoine Merle devenu écuyer par ses faits d'armes. Lui et son frère Mathieu étaient nés dans une maison de la Grande Bourgade où leur père, pareur de draps, avait une boutique. En 1608 le fils d'Anthoine, Guillaume, hérite du logis qui est qualifié de "tripot" avec un jeu de paume découvert que ci te Thomas Platter. On connaît l'engouement des hommes de la Renaissance pour les jeux de balles et de ballons. Ces jeux de paume étaient aussi des lieux de divertissements divers pour la jeunesse aisée. On y mangeait et on y buvait, tout en jouant aux dés ou aux cartes. Les ministres réformés ont dû très tôt interdire ces pratiques puisque le tripot d'Anthoine Merle qui existe dans le compoix de 1608 et dans divers actes notariés a laissé si peu de souvenir dans la mémoire collective.

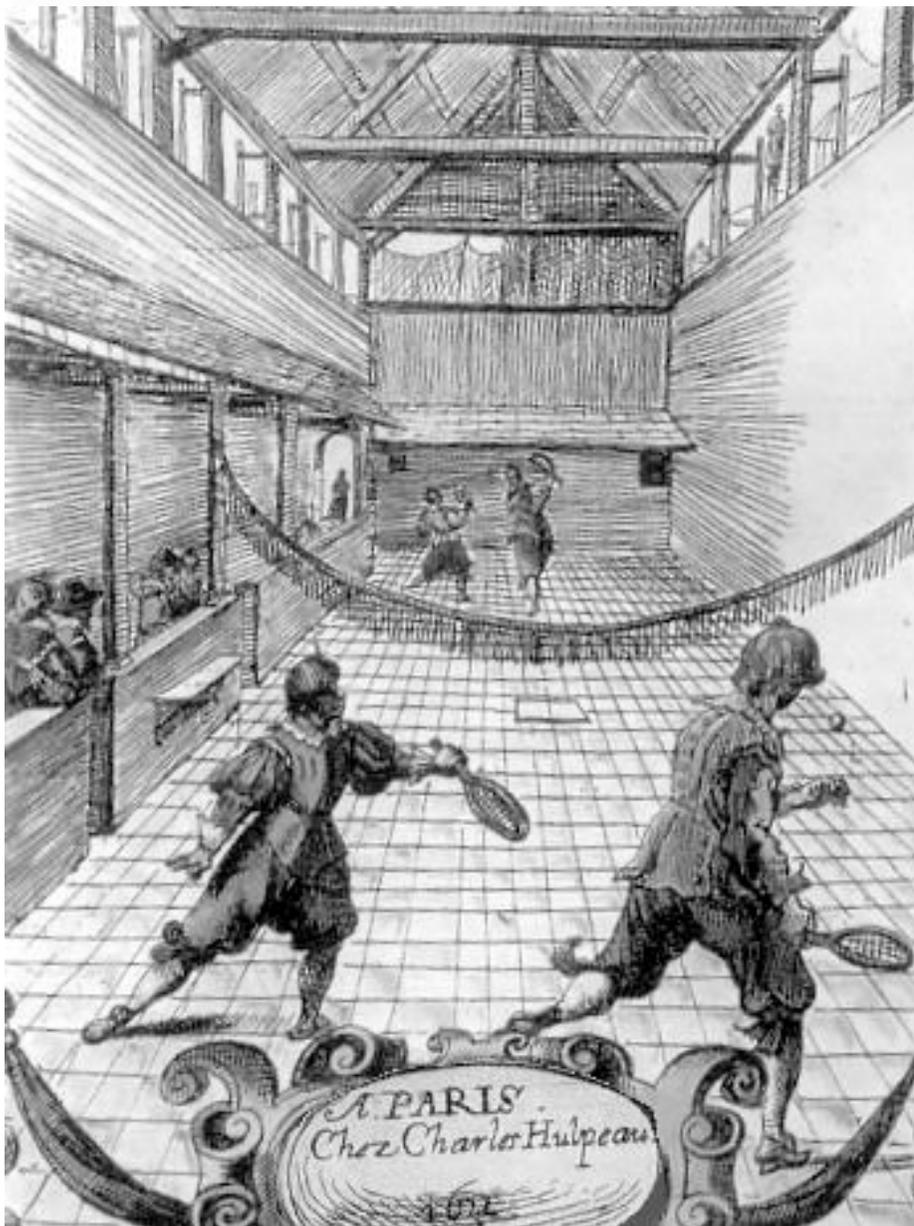
L'auberge du Merle, née sans aucun doute d'un jeu de mot, a toujours logé des muletiers comme on le voit en 1595 lorsque l'hôtelier envoie jusque dans le Dauphiné son serviteur afin qu'il essaie de recouvrer les 60 écus que lui doit encore un muletier!

En juillet 1629 une partie du cortège royal, le cardinal de Richelieu et les gardes du roi sont logés "à l'Enseigne du Merle", selon divers récits. En fait tous les logis ont dû être "réquisitionnés" pour se répartir l'imposante suite royale. En tout cas ces messieurs, du capitaine des gardes au maréchal des logis, sans oublier les huissiers de la Chambre royale, réclament des gratifications à la ville d'Uzès et leurs exigences ont dû coûter cher aux Uzétiens lors de l'imposition.

Le logis du Merle et le jeu de paume seront vendus 1 300 livres. En 1652 l'hôtelier s'appelle Pierre Rouvergat et il est catholique comme son beau-père Laurent Suarès; tous deux deviennent consuls de la 3ème échelle (les protestants nommés le sont dans la 2ème et la 4ème échelles depuis 1632), l'un en 1650 et l'autre en 1660. Pierre Rouvergat utilise sa charge pour faire fructifier son commerce. Selon la coutume, il fait l'avance de sommes d'argent et se fait ensuite rembourser sur les impositions de la ville. Son compte du 28 décembre 1660 est assez piquant. On y lit qu'à l'occasion du mariage du Roi puis de l'entrée de Mgr l'Evêque d'Uzès il a dépensé 357 livres dont voici deux détails:

"Le 6 février il a donné a diné à douze personnes. ayant dépensé 20 sols chacun, qui se monte à douze livres. ..."

"Ceux qui font le feu de joie" paie chacun 1 livre de pension pour deux jours. ... etc."



Gravure anonyme, XVIIe siècle
Paris, chez Charles Hulpeau

Un jeu de paume au XVIIe siècle

A part le prix des chandelles et autres pour le feu de joie, l'essentiel de la dépense consiste en "repas pris au logis du Merle... **.

Par la suite l'auberge souffre du ralentissement des affaires et du dépeuplement et les héritiers de Pierre Rouvergat sont heureux d'offrir leur logement à la ville pour les militaires, précisément en 1749 quand les consuls ont des problèmes avec la caserne de Saint-Eloi. On loge au Merle 14 à 16 grenadiers dans 7 à 8 lits disponibles... Mais très vite le grenier à foin s'éboule et le Merle doit être réparé par les soins de Mr Roche, un architecte uzétien.

(à suivre)

NOTES

- 1 - Cité par Gaston Chauvet dans « Uzès », 1977, (At. H. Pelatan) p.126.
- 2 - Cité par Pierre Béraud dans « Uzès, son diocèse, son histoire » (At. H. Pelatan) 1953 (p. 147) d'après les archives ducales.
- 3 - Archives notariales E-1046 (ou 2 E-1/687 nouvelle cote).
- 4 - Félix et Thomas Platter «Notes de voyage...») ouvrage souvent cité, Laffitte Reprints 1979.
- 5 - 6 - 7 - Archives notariales E-1042, E-1045 et E-1047.
- 8 - Archives de l'hôpital d'Uzès, «registres du consistoire de (l'Église Réformée d'Uzès» et divers compoix des Archives Communales Uzès.
- 9 - Archives notariales E-1050.
- 10 - A.C. Uzès BB.20 (nombreuses pages).
- 11 - Archives notariales E-1053 (13 août 1624) pu is *Livre de Raison* de Pierre Raffin (inédit).
- 12 - A.C. Uzès BB.6 (liste des consuls depuis 1573).
- 13 • *Livre de Raison* de Pierre Raffin (inédit).
- 14 - A.C. Uzès CC-113 puis BB.20 (p.39, 118, etc.).

STELE FUNERAIRE A CONNAUX

par Georges SUDRES

Nous surprendrions beaucoup d'habitants de ce paisible village en leur annonçant que le seul vestige romain que l'on peut y voir est un monument funéraire; encore qu'il n'en reste qu'une partie en fort mauvais état.

Ce fragment de stèle a été réemployé comme linteau de fenêtre dans la maison Martinet, rue de la République.

Il se trouvait précédemment encastré dans un mur de l'église de Saint-Paul-les-Fonts. Comment est-il venu échouer à Connaux... ?

La stèle est répertoriée dans "l'Histoire Générale du Languedoc" de Dom Vaissette; (Tome 15 page 996 N°1538).

C'est une bande de marbre blanc fracturée à gauche.

L'inscription et les sculptures engagées dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Trois bustes en haut-relief se voient au-dessus de l'épithaphe. Celui qui occupe l'extrémité droite représente un homme encore jeune, portrait sans doute de l'auteur du monument, VITULUS dont le nom de famille ou de peuple manque avec le commencement de l'inscription. Le buste du milieu, d'un homme qui paraît ridé et chauve, représente son père, le Gaulois ATEPO; le troisième dans lequel on reconnaît une femme dont les cheveux sont séparés en bandeaux sur le front et dont la tête est couverte d'un voile retombant sur les épaules, doit être Gelui de la mère.



Le fragment de stèle a pour hauteur: 0,45m. Longueur: 0,95m.
L'inscription:

... .. ATEPONIS F. VITLUS SIBI ET

SUIS VIVOS

... ATEPONIS filius, Vitulus sibi et suis

"Vitulus fils d'Atepo, a préparé ce tombeau pour lui et les siens".

Atepo est un nom celtique que l'on retrouve par ailleurs.

Nous pouvons supposer que ce fragment pouvait constituer la partie supérieure d'un monument qui devait être assez important. Nous ne savons rien de sa provenance première, mais on peut supposer qu'il se trouvait dans une nécropole de la vallée de la Tave.



Cette inscription se trouve sur le linteau de la porte d'un mazet de vigne dans la région Tresques-Connaux.

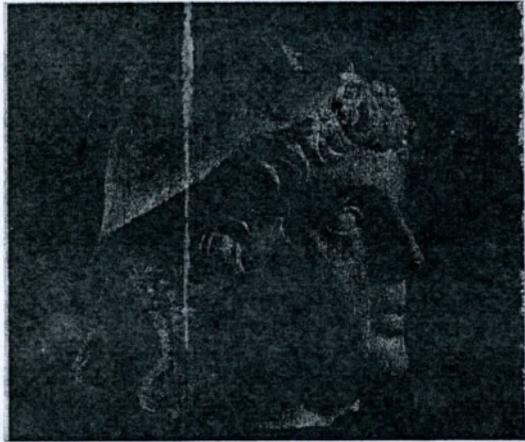
Traduisez cette date de l'ère révolutionnaire un peu attardée (!) en celle de notre ère.

Précisez le lieu où elle se trouve: commune et si possible lieu-dit.

Envoyez votre réponse à M. Sudres Cidex 1140 à Connaux et vous recevrez un numéro gratuit de Rhodanie.

PUBLICATIONS ARCHEOLOGIQUES

UZES CELTIQUE ET ROMAINE
Jean CHARMASSON



35 F plus 6,30 F d'envoi.
S'adresser à Rhodanie. En vente en librairie.

RECHERCHES STRATIGRAPHIQUES SUR L'OPPIDUM DE SAINT-BLAISE Bernard BOULOUMIE

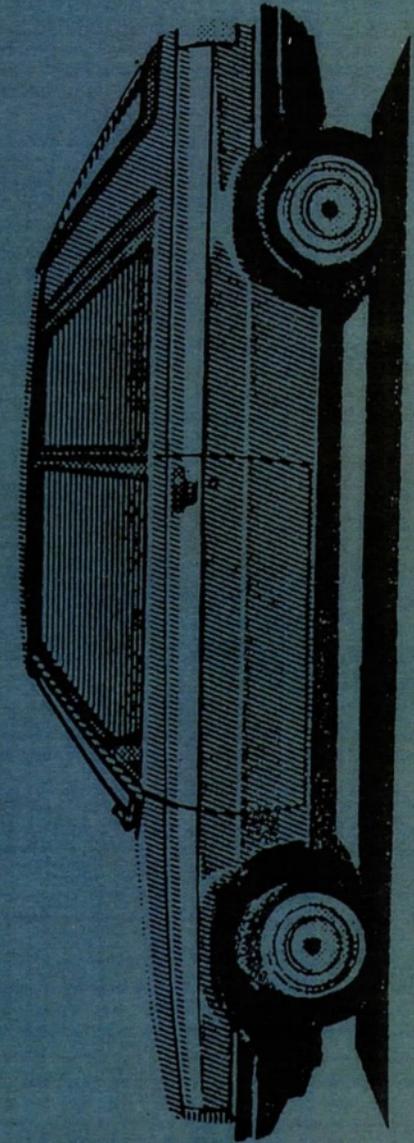
St-Blaise est surtout connu par sa magnifique fortification hellénistique qui fut dégagée par Henri Rolland. Les grands dégagements opérés alors ont montré que la première ville et le premier rempart remontent à l'époque archaïque, et que là-dessus, s'était édifiée la ville hellénistique à plan orthogonal, surmontée quelques siècles plus tard par une agglomération du haut-Moyen Age.

En vue de préciser la chronologie du site et d'étudier les relations économiques entre Saint-Blaise, Marseille, la Grèce orientale et l'Etrurie, l'auteur a ouvert en 1974 un sondage stratigraphique qui a donné lieu à plusieurs campagnes de fouilles ainsi qu'à une étude méticuleuse de près de 18 000 tessons.

L'ouvrage comporte 200 pages de format 21 x 29,7 et est proposé au prix de 148 F plus 14 F de port.

Jusqu'au 30 septembre, les abonnés de la revue Rhodanie peuvent l'acquérir au prix de 100 F franco de port. S'adresser à la Revue Archéologique Sites, 11, rue de l'Oriflamme, 84000 Avignon.

**PARTIR EN RENAULT 11
A PARTIR DE 49.000F.**



Renault 11 - 21 versions, essence, Diesel ou Turbo, 3 ou 5 portes, à partir de 49.000 F. Modèle présenté Renault 11 TC. Prix clés en main au 12/03/1984. Millésime 84.

VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER AINSI QUE TOUTE
LA GAMME RENAULT

Chez votre concessionnaire: S.A. STOLARD
252 Avenue Alphonse Daudet. Tél.: (66) 89.56.36.

30200 BAGNOLS - SUR - CEZE

LE BETON CELLULAIRE

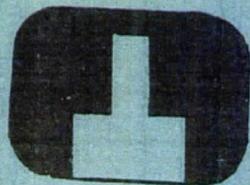
SIPOREX

A votre service :

Usine de BERNON

Tél. (66) 89-70-03 — Cidex 8140 — 30330 CONNAUX

POUR TOUTES LES CONSTRUCTIONS « SIPOREX »
VOUS APORTE LA SOLUTION, CAR « SIPOREX »
EST UN MATERIAU



ISOLANT

ANTIFEU

LEGER

MODULE

ESTHETIQUE

FACILE A METTRE EN ŒUVRE

RESISTANT

PORTEUR



En plus :

40 ans d'expériences, 35 usines dans le monde et
l'agrément de tous ses produits par le Centre
Scientifique et Technique du Bâtiment.